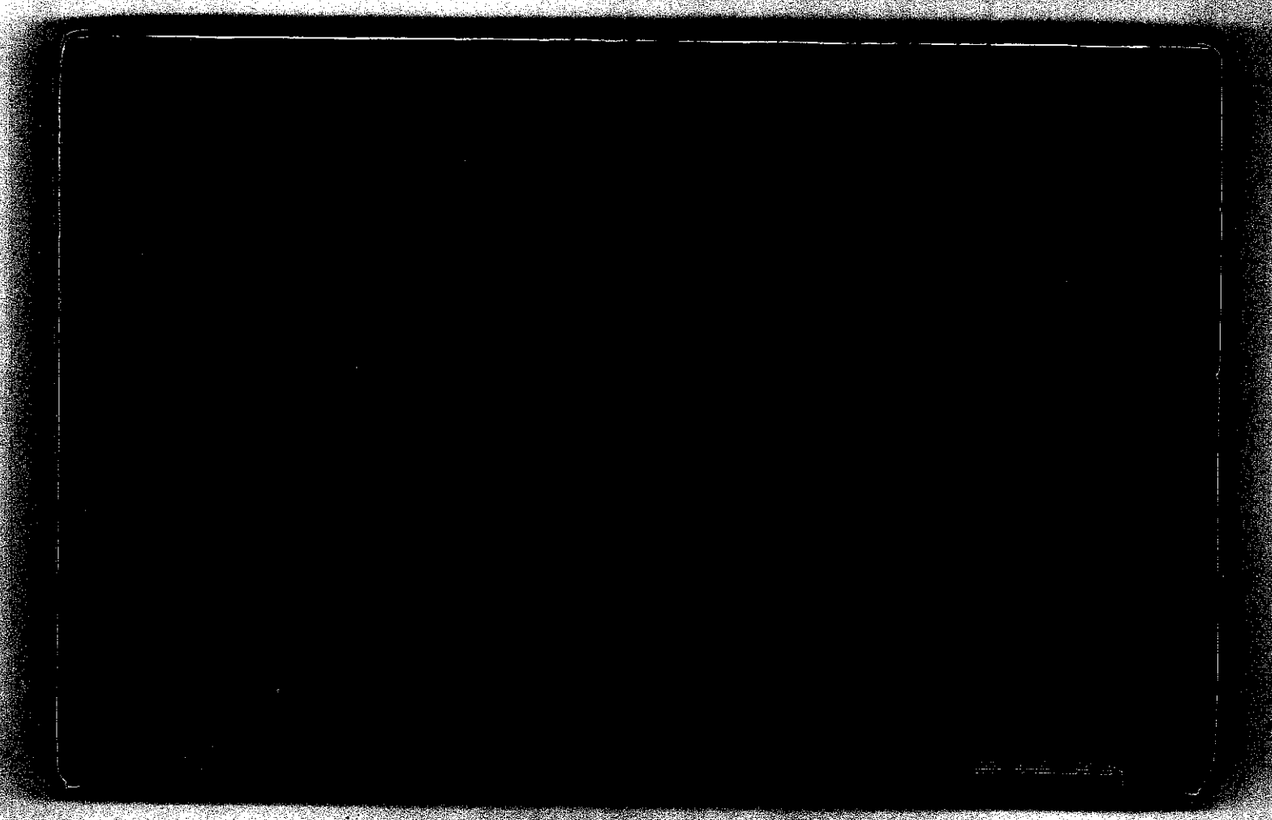

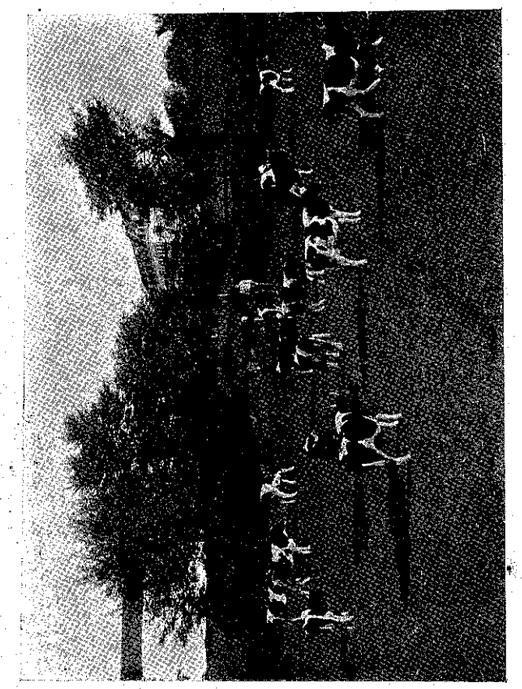

Vue d'ensemble.

H. VIDLOU

INGÉNIEUR AGRICOLE
Président de la Fédération des Mutuelles-Bétail du Morbihan
Chevalier du Mérite agricole

Bovidés bretons

Ecole Natle d'Agriculture de RENNES
BIBLIOTHÈQUE
N° Série N°
No 71 33 du Catalogue général

PARIS (VIe)
LIBRAIRIE DES SCIENCES AGRICOLES
Charles AMAT, Éditeur
11, rue de Mézières, 11

1909

A/07.133
29670
ÉCOLE NATIONALE D'AGRICULTURE
DE RENNES
BIBLIOTHÈQUE

ECOLE NATIONALE D'AGRICULTURE
DE RENNES
BIBLIOTHÈQUE

INTRODUCTION

L'agriculture, depuis quelques années, a fait de réels progrès en Bretagne. C'est indéniable.

L'assolement ou l'art de varier les récoltes sur le même terrain est enfin compris et intelligemment déterminé par la plupart des agriculteurs ; le labourage du sol et les diverses façons qu'il exige s'opèrent aujourd'hui avec des charrues modernes et des instruments perfectionnés ; la fabrication du fumier de ferme s'est améliorée, et son emploi est plus judicieusement appliqué ; les engrais minéraux, inconnus il n'y a pas bien longtemps, y sont employés couramment et font l'objet d'une grande consommation ; les cultures fourragères ont pris une grande extension : choux, trèfle, betteraves, rutabagas, carottes, maïs, etc. ; pas une ferme qui ne consacre maintenant une bonne partie de ses terres à leur récolte ; les prairies naturelles ont pris un essor considérable, et si cette ardeur continue, de la lande susceptible d'être défrichée il n'en restera bientôt plus.

En général, la loi de solidarité qui domine notre agriculture veut que l'abondance de la récolte soit sujette à celle de l'engrais comme le bétail l'est aux fourrages.

Si donc, dans une contrée comme la Bretagne, aussi favorisée par son climat doux, humide et tempéré pour produire à merveille les légumineuses comme les plantes fourragères et les graminées, nous ne possédons pas le bétail homogène et de qualité auquel nous avons droit avec cette admirable petite race bovine qu'est la variété bretonne, c'est que nous sommes plus que négligents, nous sommes coupables.

Cependant, si l'amélioration de notre bétail n'a pas marché de concert avec les progrès agricoles, la faute n'est pas entièrement imputable à la génération actuelle de nos agriculteurs : c'est un héritage qu'ils n'ont pu refuser sous bénéfice d'inventaire ; car l'introduction du bétail étranger, sous prétexte d'améliorer notre bétail en augmentant sa taille, remonte à plus d'un siècle et nous a laissé depuis, par ses croisements les plus divers et ses métissages répétés, une population bovine des plus hétéroclites offrant dans sa reproduction des phénomènes aussi étranges que disparates.

Actuellement, revenus par expérience à de plus justes notions zootechniques, nous savons que la sélection est le seul moyen de nous

donner des produits homogènes, recherchés par le commerce au point que nous ne pouvons y suffire, et, malgré tout, nous restons indifférents.

Il est temps de réagir, le débouché n'est pas que temporaire, passager, il a l'avenir devant lui.

Depuis peu, un vent de sagesse et de prévoyance sociale pousse les pouvoirs publics et les associations en pays de montagne à l'œuvre de reboisement. Il y aura là peut-être encore dans les Alpes et les Pyrénées françaises un nouveau débouché pour nos petits animaux susceptibles de remplacer avantageusement la chèvre, dont la race dévastatrice est si funeste aux arbrisseaux.

Les éleveurs peuvent donc en toute assurance se lancer dans la reproduction des variétés bovines bretonnes sélectionnées, les preneurs ne feront pas défaut ; mais il est indispensable avant tout d'apprendre à les connaître afin de pouvoir les améliorer. C'est dans ce but, c'est pour les y aider que nous avons écrit cet ouvrage, et si nous avons réussi, nous serons pleinement satisfaits.

ÉCOLE NATIONALE D'AGRICULTURE
DE RENNES
BIBLIOTHÈQUE

BOVIDÉS BRETONS

I

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Les agriculteurs des départements des Côtes-du-Nord, du Finistère et du Morbihan élèvent un nombreux bétail à cornes qu'on désigne généralement sous le nom de race bovine bretonne. De taille petite, mais variant cependant suivant les contrées, les bêtes les plus élevées en taille se trouvant habiter toute la partie septentrionale de la presqu'île baignée par la Manche dans la zone certainement la plus fertile de la Bretagne et, à mesure qu'on s'achemine parallèlement vers le sud, elle diminue progressivement de volume pour atteindre sa petitesse extrême sur le littoral de l'Atlantique et surtout dans le département du Morbihan, ce qui lui vaut souvent la dénomination de race morbihannaise.

Le pelage de ces animaux, quoique présentant des nuances diverses, est généralement uniforme suivant les contrées où on les examine; le pie-noir dominant et formant la majorité de l'espèce bovine dans les parties sud du Finistère et du Morbihan, dont les principaux centres d'élevage sont Quimper, Quimperlé, Lorient, Auray, Vannes. Mais si l'on s'avance dans

l'intérieur des terres, le pie-rouge commence à faire son apparition, pour dominer ensuite dans la zone centrale, à partir de Josselin, en suivant le canal jusqu'à Châteauneuf-du-F. Au sud et au nord, sur une bande de 4 à 5 kilomètres de large, on désigne la variété pie-rouge sous le nom de race du canal de Nantes à Brest. Dans la partie nord du Finistère et des Côtes-du-Nord, le froment tend à remplacer le pie-rouge, mais cependant actuellement ces deux couleurs se trouvent encore en proportions variées.

Suivant une habitude locale qu'on rencontre un peu partout, les bovidés bretons ont été divisés en autant de races qu'ils présentaient de couleurs distinctes.

En réalité, il n'existe dans les trois départements bretons qu'une seule et même variété de la race irlandaise, dont la taille et le pelage peuvent varier suivant les contrées plus ou moins fertiles, mais dont les caractères zootechniques généraux sont absolument les mêmes, comme nous le verrons dans la suite.

La taille de la vache bretonne étant fort restreinte, les éleveurs bretons ont toujours été tentés, comme de nos jours encore, d'obvier à ce soi-disant défaut au moyen de croisements, procédé qui semblait le meilleur et le plus rapide pour obtenir l'accroissement désiré, par l'introduction de taureaux, voire même de vaches étrangères.

Autrefois, on ne semblait voir d'amélioration dans les races des animaux domestiques que par une augmentation dans la taille et dans le volume ; or, comme les voies de communication n'étaient ni commodes ni rapides, il était tout naturel et presque obligatoire de chercher à proximité ce dont on croyait avoir un besoin urgent, et, sur les confins nord-est de la Bretagne, des taureaux cotentins

furent d'abord introduits par des particuliers ; puis à Rennes, le Parlement de Bretagne s'émut à son tour et fit acheter, en 1760, 52 taureaux du Bocage (Vendée), moyennant une somme de 10,400 francs, pour leur acquisition et les frais de conduite à destination. L'amélioration de la variété bretonne étant l'objet de toute leur sollicitude à cette époque.

A peu près vers la même date, en Angleterre, Charles Colling créait la fameuse race de Durham, dont la réputation est devenue universelle ; mais ce n'est que bien des années après que l'introduction de taureaux Durham eut lieu en Bretagne (vers 1811) et depuis n'a jamais cessé. Les ports du littoral breton furent les déversoirs tout indiqués, et l'engouement pour la race Durham fut tel, à un moment donné, que peu de localités furent exemptes de son introduction. La variété écossaise d'Ayr eut aussi son heure de célébrité ; mais aujourd'hui elle est complètement délaissée, sauf cependant à Belle-Isle-en-Mer, où quelques agriculteurs semblent encore lui attribuer certain mérite.

Cependant les propriétaires amateurs de tous les animaux étrangers ne s'en tinrent pas là. La réputation des qualités beurrières de la variété jersiaise ne pouvait moins faire que d'attirer leur attention et leur donner l'espérance d'en attendre de mirifiques résultats comme croisement avec la bretonne. Ils furent désastreux et, aujourd'hui, si on importe encore quelques rares sujets, c'est pour son exploitation individuelle purement et simplement.

L'engouement des croisements ne commença à se calmer que par l'introduction de bovidés de l'antique Helvétie. Enfin, il était temps que le bétail de la Suisse vînt jeter un peu de glace sur les croisements de toutes sortes et faire succéder la raison à un enthousiasme irréfléchi.

En résumé, depuis bientôt deux siècles, la population bovine bretonne s'est vue sérieusement menacée dans l'intégrité de sa race et de ses qualités natives par l'introduction de variétés et races étrangères telles que Normande, Nantaise, Poitevine, Durham, Ayr, Jersiaise et Suisse, dont les résultats ont été purement négatifs au point de vue de son amélioration et néfastes pour l'homogénéité actuelle de sa population bovine. Les effets désastreux de ces divers croisements se sont fait surtout sentir dans le département entier des Côtes-du-Nord ; pour le Finistère, dans les arrondissements de Brest, Châteaulin, Morlaix; dans le Morbihan, les arrondissements de Ploërmel et de Pontivy en partie. Dans les contrées ci-dessus désignées, il faut considérer l'ensemble de la population bovine actuelle dans un état de variation désordonnée, douée d'autant d'atavismes que de variétés étrangères introduites et dont l'ensemble dans sa reproduction n'a aucune constance. La raison majeure et pratique qui s'en dégage est que, dans le pays armoricain, les sujets indigènes n'étaient nullement inférieurs dans l'ensemble de leurs aptitudes aux sujets supérieurs, ou soi-disant tels, introduits, qui eux ont perdu de leur aptitude spéciale pour se mettre en équilibre et en conformité des conditions locales de milieu où on les introduisait.

Exceptionnellement, cependant, on rencontre chez quelques propriétaires amateurs un troupeau étranger dont l'entretien ne laisse rien à désirer, soit que la situation particulièrement fertile du sol le permette, soit que la richesse de l'éleveur lui facilite ce caprice ; mais, nulle part ailleurs, même dans des situations privilégiées, il ne s'en trouve entre les mains de simples agriculteurs.

La variété pie-noire, qui offre le plus d'homogénéité dans l'ensemble de son élevage, n'a pas été de

son côté sans payer un tribut à ces croisements divers, et, sur le littoral de l'Atlantique, du pays de Quimper à celui de Vannes, la généralité de l'élevage est loin d'être parfaite ; si les croisements ont cessé d'être de règle, le métissage s'y donne libre cours. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rendre à une foire, quelle que soit la localité choisie. Si, au point de vue du pelage, l'aspect général ne laisse pas trop à désirer, il n'en est pas de même quand on examine de près les animaux amenés ; c'est un ensemble de bêtes absolument disparates dans lequel l'acheteur d'une vache bretonne pure est fort perplexe pour faire un choix, ou plutôt ne l'est pas du tout, car il y trouvera rarement ce qu'il y cherche, et si, par hasard, la bête s'y trouve, soyez sûr qu'elle est déjà achetée d'avance par un quelconque des nombreux marchands qui sont à l'affût dans les différentes avenues qui mènent au champ de foire et qui viennent à bout de l'entêtement du vendeur en y mettant le prix et en arrosant ses offres pour en augmenter la valeur par de copieuses bollées de cidre.

Il faut donc déduire de ces faits que les bovidés bretons de choix se font de plus en plus rares. Les acheteurs ne se contentent plus de drainer sur les foires les meilleurs sujets, et pour cause ; ils se trouvent maintenant dans l'obligation de se servir d'émissaires qui visitent les exploitations rurales et viennent à bout de la résistance du fermier comme de la fermière par des offres avantageuses et des arguments convaincants, au plus grand détriment de la reproduction indigène.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner, dans ces conditions, que l'élevage des bovidés bretons, par suite de ce drainage inconsidéré, laisse à désirer dans ses produits ; il y a même péril pour son avenir, et il n'est que temps de réagir si nous voulons conserver

la clientèle des nombreux acheteurs étrangers qui, n'étant plus satisfaits de notre production en qualité et en quantité, finiront par délaisser notre marché au plus grand détriment de la prospérité des éleveurs de la presqu'île armoricaine.

Cette situation économique du bétail, qui ne laisse pas d'être quelque peu inquiétante pour l'avenir commercial et agricole des trois départements bretons, a suscité, de la part des professeurs d'agriculture et des personnes s'intéressant aux questions agricoles, des tentatives pour réagir contre de pareils errements.

Jusqu'ici, l'initiative individuelle de ces personnes bien intentionnées n'est pas parvenue à faire sortir l'agriculteur de son insouciance, de son indolence et de la torpeur dans laquelle il semble plongé. Il admet toutefois qu'il n'est pas plus coûteux d'élever une bonne vache qu'une mauvaise, qu'il y a tout profit de le faire; mais l'ignorance des premières notions les plus élémentaires de l'élevage et des principes zootechniques semble l'éloigner du peu d'efforts qu'il aurait à faire pour atteindre le but.

La technologie des animaux domestiques agricoles lui est totalement inconnue, cela soit dit d'une façon générale; car, heureusement, il y a des exceptions et, dans le Finistère, le Morbihan et les Côtes-du-Nord, il existe peut-être un trop petit nombre d'éleveurs habiles que nous aurons occasion de citer et qui nous montrent suffisamment leur existence dans les concours spéciaux, régionaux, voire même au grand concours de Paris où chaque année ils exposent avec une juste fierté les produits de leur élevage qui font honneur à leur énergie, à leur persévérance, à leur ténacité et ensuite à la Bretagne entière.

Les premiers éleveurs qui se sont attachés à l'amélioration du bétail breton pie-noir par sélection et

consanguinité intensive furent d'abord Baudement et Lanco, vétérinaire, puis Le Floch, propriétaire agriculteur au Menimur. Tous deux habitant Vannes.

M. Lanco débuta par un taureau appelé Mignon qu'il acheta en 1889 à la communauté du Père-Eternel de Vannes. Opérant avec des sujets purs, il obtint toujours des produits réussis et des résultats qui lui firent honneur au temps où il exposait et expédiait à l'extérieur.

Au reste, son exemple fut largement suivi, et maintenant les éleveurs de Vannes et des environs tels que Rochard, Meitour, Botherel, etc., se font apprécier par l'excellence de leurs produits dans tous les concours.

II

DU CHOIX D'UN REPRODUCTEUR. — DESCRIPTION ZOOTECHNIQUE DU TAUREAU BRETON PUR. — MENSURATIONS.

D'après la situation générale du bétail breton que nous venons de passer en revue, il n'est ni aisé ni facile de faire un choix, dans une population bovine aussi variée, d'un animal reproducteur. D'autant que placé même ailleurs, dans les meilleures conditions et opérant sur des races ou variétés sélectionnées de longue date, le choix d'un taureau est une opération qui n'est pas sans laisser au moins une chance d'erreur à craindre.

A part : 1° la pureté de la race, à part la meilleure conformation de l'animal, à part tout ce que l'œil exercé d'un connaisseur est appelé à ne rien laisser échapper; deux autres points capitaux sont indispensables à connaître, et ces deux autres points importants sont des inconnues pour l'acheteur :

2° Les antécédents de famille ;

3° La puissance individuelle.

Quand les races ou variétés sont pourvues d'un livre généalogique authentique, comme le *Herd-Book*, le problème est facilement résolu pour le second point et n'est peut-être pas irréalisable dans le cas contraire, si l'on peut se renseigner efficacement; tandis que la puissance individuelle ou, autrement dit, la puissance qu'a le mâle de transmettre ses qualités à sa descendance d'une façon continue ne peut s'acquérir que par la pratique de la reproduction et des observations successives.

Nous avons connu, à Vannes, un éleveur de mérite qui à chaque concours obtenait des succès fort estimables. Un beau jour, il introduisit dans son étable un taureau de manteau pie-noir irréprochable, de bonne conformation, mais présentant une défectuosité provenant de croisement avec la variété nantaise.

Ce vice de forme lui échappa, et la puissance individuelle de ce taureau fut telle que toute sa descendance présentait une attache de queue haute, trop saillante et tellement défectueuse que les animaux de cet éleveur, malgré toutes leurs autres qualités, n'obtinrent plus les succès auxquels il était accoutumé.

Ces règles sans doute ne sont pas immuables et absolues, et, comme dans toutes, il y a des exceptions. Les faits soutenus par l'expérience ont démontré que l'hérédité de famille n'était pas absolument constante et qu'inversement un reproducteur médiocre était susceptible de procréer des animaux pouvant atteindre la perfection recherchée.

Le cas d'un reproducteur ordinaire, dont les ancêtres sont de race et procréent un ou plusieurs animaux de choix, est cependant plus fréquent parce que la puissance héréditaire individuelle peut être primée par l'atavisme; mais, si dans la reproduction bovine on désire marcher sans à-coups, ni surprises désagréables, si l'on veut poursuivre avec sûreté un élevage lucratif et rémunérateur, il est plus que prudent, et nous dirons même indispensable, de se conformer dans le choix d'un reproducteur aux trois règles suivantes :

1° Qualités individuelles et physiologiques ;
2° Antécédents de famille ;
3° Puissance individuelle.

Ce qu'il nous importe spécialement d'étudier ici, ce sont les qualités corporelles, individuelles et physiologiques du taureau qui a échappé à toute infusion de sang étranger en conservant ses qualités naturelles : agilité, vigueur et rusticité.

De toutes les races et variétés françaises, la bretonne est certainement la plus petite, et si l'exiguïté de sa taille est un défaut qu'on peut, à tort ou à raison lui reprocher, en tout cas c'est le seul et, en comparaison de tous ses autres avantages par ailleurs, ce défaut, s'il y a, s'efface si aisément que nous serions plutôt tenté de lui en faire une qualité pour des raisons que nous exposerons dans la description de la vache bretonne.

Taureau pie-noir. — La taille du taureau breton de la variété pie-noire oscille entre $1^m,10$ à $1^m,20$; rarement il dépasse la hauteur de cette dernière mesure; dans la variété pie-rouge, par contre, la hauteur de $1^m,20$ est commune, souvent dépassée, et atteint facilement dans la variété froment celle de $1^m,40$, comme nous avons pu souvent le constater soit chez les agriculteurs qui se livrent à l'élevage de cette variété, soit dans les concours où ces animaux étaient exposés.

La longueur de son corps, c'est-à-dire la mesure prise de la base du chignon à la naissance de la queue, est toujours notablement inférieure à la mesure de sa capacité thoracique. Plus cette différence est sensible en faveur de cette dernière dimension, plus l'animal se rapproche, dans l'aspect général de sa conformation, de la perfection du type et de l'idéal.



Mouton. — Taureau pie noir.

Néanmoins, pour l'appréciation complète du taureau, deux autres proportions comparatives sont indispensables à connaître : la largeur des hanches et la hauteur de terre au sternum.

La destination finale du taureau comme de sa descendance étant la boucherie, nous nous trouvons dans l'obligation de diriger nos efforts dans sa reproduction en élevant des sujets qui soient aptes à offrir, lorsqu'ils sont engraissés, le maximum de rendement en viande de première qualité. L'écartement des hanches a, en ce sens, la plus grande importance, parce qu'elle délimite l'étendue de la première catégorie de viande la plus appréciée par les consommateurs; nous devons donc les rechercher le plus large possible.

Quant aux membres, les plus courts et les moins volumineux contribueront, à hauteur égale de l'animal, à nous donner un thorax plus ample et plus profond.

Pour mieux faire comprendre l'importance des mensurations, nous donnons ci-dessous celles que nous avons prises sur les meilleures bêtes primées dans les concours spéciaux, régionaux et nationaux, et qui, malgré des jurys différents et des concurrents toujours nouveaux, ont maintenu presque toujours leurs succès à la première place, ainsi qu'aux championnats. C'est la meilleure preuve d'une supériorité incontestable.

En commençant par le Finistère, voici la mensuration d'un taureau qui dans sa section est resté le plus souvent imbattable et qui fut élevé par MM. Feunteun, de Saint-Yvi, qui de père en fils continuent par sélection l'élevage de la variété pie-noire avec des succès toujours croissants.

Premier prix et championnat Paris, Bordeaux, Quimper, Vannes, Rennes, Saint-Brieuc.

Tête	Longueur	0m,41
	Largeur	0 22
Hauteur de l'animal		1 18
Longueur du corps.		1 82
Capacité thoracique		1 96
Largeur des hanches		0 46
Hauteur de terre au sternum		0 46

Également, chez un autre éleveur du Finistère, M. Guyader, ayant obtenu avec son taureau un premier prix dans la section des deux ans.

Tête	Longueur	0m,39
	Largeur	0 22
Hauteur de l'animal		1 15
Longueur du corps.		1 62
Capacité thoracique		1 80
Largeur des hanches		0 42
Hauteur de terre au sternum		0 50

Si du Finistère nous passons dans le Morbihan, dans l'arrondissement de Vannes, chez un autre éleveur non moins habile, M. Rochard, demeurant à la Madeleine, en Vannes, et que nous prenions parmi ses taureaux un de ceux qui lui a rapporté le plus de succès constants dans les concours, nous constatons les mensurations suivantes :

Premier prix Bordeaux, Paris, Quimper, Vannes.

Tête	Longueur	0m,40
	Largeur	0 22
Hauteur de l'animal		1 16
Longueur du corps.		1 78
Capacité thoracique		1 88
Largeur des hanches		0 43
Hauteur de terre au sternum		0 45

Pour terminer, allons dans l'arrondissement de Pontivy, chez un jeune éleveur de Cléguérec,

M. Ridel, qui, dans sa propriété de Beauregard, possède déjà un nombreux bétail sélectionné de bovidés bretons de la variété pie-noire et qui a déjà obtenu dans les concours de légitimes succès, quoique à son début.

Mensuration d'un jeune taureau nommé Sultan et âgé de deux ans.

Tête	Longueur	0m,42
	Largeur	0 22
Hauteur totale		1 03
Longueur du corps		1 57
Capacité thoracique		1 71
Largeur des hanches		0 40
Hauteur de terre au sternum		0 39

Il n'est pas indifférent de mettre en regard comme termes de comparaison quelques mensurations prises sur des animaux non sélectionnés et que l'on trouve couramment chez la plupart des agriculteurs, qui, s'immobilisant dans la routine du passé, continuent à rester indifférents à tout progrès. Comme exemple, prenons indistinctement un sujet dans le Finistère et l'autre dans le Morbihan. La lecture de ces deux mensurations suffira pour établir un parallèle suffisamment édifiant.

TAUREAU DU FINISTÈRE ; 2 ANS.

Tête	Longueur	0m,38
	Largeur	0 19
Hauteur totale		1 08
Longueur du corps.		1 53
Capacité thoracique		1 49
Largeur des hanches		0 39
Hauteur de terre au sternum		0 49

TAUREAU DU MORBIHAN ; 2 ANS.

Tête	Longueur	0m,40
	Largeur	0 20
Hauteur totale		1 07
Longueur du corps.		1 55
Capacité thoracique		1 53
Largeur des hanches		0 38
Hauteur de terre au sternum		0 48

Avec ces données en chiffres, on peut fort bien établir sur le papier le schéma de ces animaux et, par le dessin qui en résultera, se rendre compte de la bonne conformation des premiers, comme de la mauvaise réussite des animaux résumant les deux dernières mensurations qui apparaîtront, manquant de corps et trop jambés.

Dans la variété qui nous occupe, le pelage ou manteau est pie-noir franc, la séparation des deux couleurs parfaitement distincte sans aucune marbrure et leurs lignes de démarcation nettement tranchées sans gris comme soudure ; doublement écharpé d'une bande blanche sur le garrot et d'une autre sur les hanches, quelquefois le noir dominant, une simple bande blanche persiste, soit antérieurement, soit postérieurement, mais presque toujours son dessous est de couleur blanche avec bourses sans taches, blanches, blanc crème ou jaunâtre ; extrémités des membres blanches sans bariolages, munis toujours d'onglons petits. La queue, finement attachée à sa base, se termine par un beau fouet dont l'extrémité est de couleur blanche.

Le mufle et les paupières sont de couleur noire, et rarement le mufle est marbré. Toujours marqué en tête par une étoile, une pelote ou une bande blanche.

La base des cornes est de couleur blanc jaunâtre et l'extrémité noirâtre.

La peau est fine, souple, douce et onctueuse au toucher, se détachant aisément du corps au pincement et couverte d'un poil court, fin et lustré. Cette finesse de peau est une de ses principales qualités naturelles qui disparaît et que l'on ne retrouve plus guère chez les animaux ayant subi un croisement quelconque.

Le taureau breton se présente avec une tête petite, à profil droit, les frontaux n'accusant pas une surélévation avec les os propres du nez dans leur connexion. Il existe cependant, sur la face antérieure des frontaux, une légère dépression qui donne à la tête vue de face l'expression d'orbites saillantes, mais dont la caractéristique est moins remarquable que dans la variété jersiaise ; l'épine zygomatique est peu saillante, les branches du petit maxillaire sont peu arquées et s'unissent pour former une arcade incisive petite.

Les chevilles osseuses des cornes sont obliquement et hautement implantées, tandis que dans la variété Durham elles sont insérées horizontalement. Cette distinction est une de celles qui permet de se rendre facilement compte de tout croisement ou infusion de sang Durham avec la variété bretonne ; tandis que dans celle-ci les cornes ont un départ oblique et continuent à se redresser, dans le Durham elles suivent la continuité de l'axe transversal de la tête.

C'est une distinction très caractéristique.

L'encolure est courte et légèrement renflée. Lorsqu'un taureau est pourvu d'un fanon étendu, c'est un indice d'impureté, car les meilleurs sujets que nous avons été à même d'examiner depuis de longues années n'en comportaient point.

La nuque est recouverte de longs poils formant un

toupet touffu, les oreilles sont petites et dressées, pourvues à l'intérieur d'un cément jaunâtre qui, correspondant en pareille quantité à l'extrémité de la queue, est empiriquement l'indice de sa puissance individuelle à transmettre à la vache des qualités beurrières exceptionnelles.

Sa ligne de vertèbres bien horizontale, mais présentant quelquefois une légère dépression avec l'âge, s'allie harmonieusement avec la hauteur des hanches, de façon à présenter une table dorsale rectiligne, garrot suffisamment large, poitrail ample, bien proportionné à sa taille et à sa force, croupe généralement trop étroite et avalée de chaque côté, membres courts et excessivement fins, décelant la finesse générale de son ossature entière.

Le taureau breton se présente dans son ensemble sous l'aspect d'un animal trapu, à l'œil vif et plein de feu quoique doux, une vivacité remarquable et présentant une mâle prestance, quel que soit son embonpoint.

D'après M. Bellamy, qui, en 1857, a écrit un ouvrage sur la vache bretonne, « il faut que le taureau breton ait la langue blanche et que la face interne du palais soit de la même couleur ; lorsqu'il a des taches, il n'est pas de pure race, et alors il est rare qu'il ait de la finesse de peau et des extrémités ».

La remarque de l'auteur fût-elle fondée, cette observation est pour nous de minime importance.

Étant donné que le croisement d'un animal se décèle facilement par une peau dure et des membres grossiers, il est alors inutile d'avoir recours à l'examen des muqueuses du palais pour la compléter.

Au reste, tout taureau possédant une peau épaisse et dure et de grosses extrémités doit être rejeté de la reproduction.

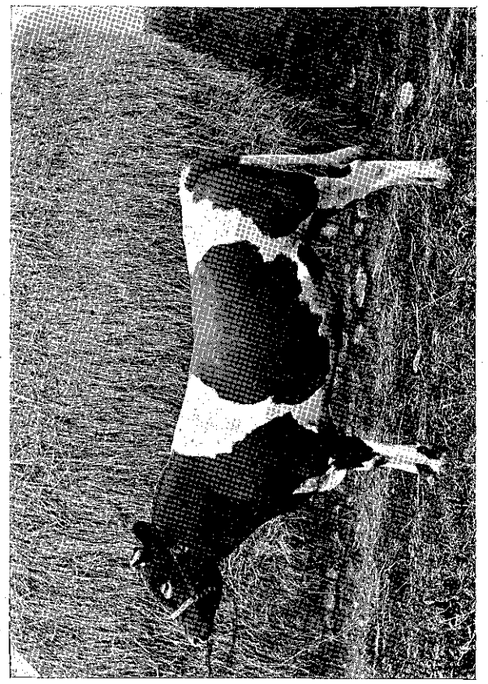

Vainqueur. — Taureau pie rouge.

On devra donner toujours la préférence dans le choix d'un animal destiné à transmettre ses qualités à sa descendance, et surtout dans une variété laitière, à celui présentant l'écusson le plus étendu, quelle qu'en soit sa forme.

Le choix d'un reproducteur mâle n'est pas en Bretagne l'objet d'assez de soins attentifs, et pourtant ce choix a une importance capitale. Que l'on commette une erreur du côté maternel, la conséquence qui en découle est toujours fâcheuse et regrettable, c'est un produit de manqué, mais ce n'est qu'une seule perte ; tandis que, du côté paternel, le taureau étant polygame et conséquemment les produits plus nombreux et pouvant se totaliser annuellement par une centaine de sujets manqués, la méprise commise se traduit ici par des résultats déplorables pour l'avenir du troupeau, une atteinte à la renommée de l'éleveur et enfin un déficit dans la bourse de l'agriculteur.

Les caractères zootechniques généraux que nous avons décrits pour le taureau de la variété pie-noire s'appliquent intégralement pour les variétés pie-rouge et froment. Seule, avec la taille, la couleur du pelage est différente. Dans la variété pie-rouge, les écharpes, les extrémités des membres, le bout de la queue, l'étoile ou bande en tête, toutes ces marques blanches sont identiquement disposées comme dans le pie-noir, sauf qu'elles s'appliquent sur un fond rouge plus ou moins foncé.

Dans la variété froment, le taureau est paré d'un manteau généralement de couleur épi-mûr unicolore. Le blanc cependant se montre toujours sur une étendue plus ou moins grande sous le ventre et aux extrémités des membres. Il apparaît aussi quelquefois aux épaules et à la croupe comme traces d'écharpe chez des sujets ne présentant aucun croi-

sement. Il n'est même pas rare de constater une étoile ou une pelote blanche en tête. Au reste, les éleveurs de cette variété ne se sont jamais occupés sérieusement de sélectionner leur bétail en vue d'obtenir un pelage uniforme.

Il est cependant à notre connaissance que, tout récemment, les agriculteurs des Côtes-du-Nord ont fondé une Société d'agriculture départementale dont la principale préoccupation a pour objet d'obtenir par sélection un bétail homogène en pie-rouge et en froment.

Le poids du taureau breton pie-noir oscille entre 350 et 550, lorsqu'il est adulte ; dans le pie-rouge et le froment, le poids est proportionnel avec l'augmentation de taille.

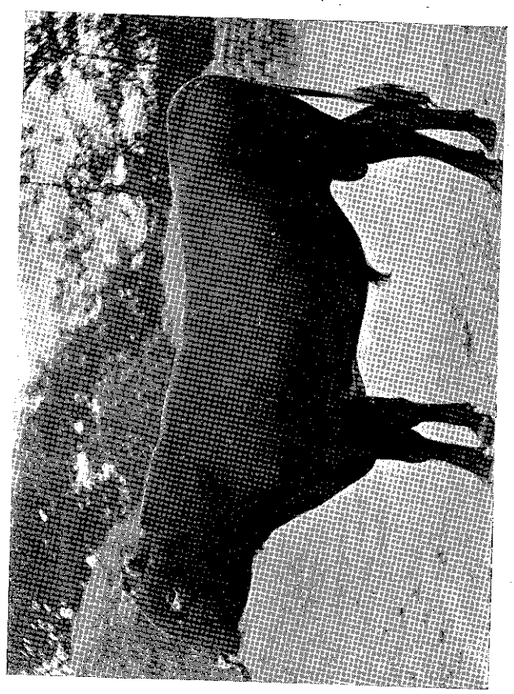

Mans. — Taureau froment.

III

DESCRIPTION ZOOTECHNIQUE DE LA VACHE BRETONNE. — MENSURATIONS.

Parmi toutes les vaches de races et variétés différentes qui peuplent le territoire de la France, la vache bretonne est sans conteste et à beaucoup près la plus petite comme taille, comme poids et comme volume. De ce fait, si on la compare à ses rivales qui l'effacent par leur taille majestueuse et leur masse imposante, elle se classe modestement bonne dernière dans l'échelle des grandeurs animales.

Cette manie des comparaisons superficielles, inhérente à la nature humaine, devait nécessairement amener nos aînés dans la carrière agricole, comme elle amène encore nos contemporains, à réagir dans le sens contraire et les entraîner naturellement, pour obvier à ce prétendu défaut de taille, aux croisements les plus divers.

Il en est résulté que ces croisements mal venus, sous prétexte de lui donner plus de taille et d'ampleur, en sont arrivés à modifier beaucoup de sujets qui sont délaissés aujourd'hui, et pour cause. Ce que l'on a gagné en poids, en volume et en taille, on l'a perdu proportionnellement en qualités, ce qui fait que pour un œil exercé les croisements se décèlent facilement ; mais avec le temps on est revenu à des notions zootechniques plus justes dont les résultats se constatent à tous les concours spéciaux.

Néanmoins, ces croisements ont produit un effet

désastreux dans l'ensemble de la population bovine bretonne ; nous croyons l'avoir suffisamment démontré dans la description générale, sans qu'il soit nécessaire d'insister davantage sur ce point, afin d'éviter des redites.

La vache bretonne est petite, il est vrai ; mais, au lieu de lui imputer la chose comme un défaut, nous sommes plutôt tentés de lui en faire une qualité vu la modicité de son prix, qui, la mettant à la portée de toutes les bourses, la rend plus facilement négociable sur le marché, d'autant qu'elle ne peut craindre aucune concurrence sous ce rapport. De ce fait encore, elle trouve aisément une place dans les étables étrangères, un coin lui suffit, et le peu d'espace qu'elle occupe est largement compensé par les services qu'elle y rend. Sa rusticité lui permet de s'accommoder à tous les climats, comme sa sobriété à tous les sols.

Ces qualités lui valent d'être plus justement appréciée par les étrangers que par nous-mêmes, et la preuve évidente en est devant les nombreux acheteurs qui, de toutes les parties de la France, viennent chaque année s'en approvisionner en Bretagne.

Dans la variété pie-noire, la taille varie entre 1 mètre à $1^m,10$ (résultat de nombreuses mensurations), les autres proportions se trouvant en si parfaite harmonie avec sa petite taille qu'elle en fait une miniature de vache admirée de tous les visiteurs des concours et appréciée des connaisseurs.

Elle se distingue par la finesse extrême de son squelette : tête petite, membres fins, secs, nerveux ; col mince et concave qui se prête au port élevé de sa tête, lui donnant une telle ressemblance avec la chevrette des forêts, qu'on pourrait la dénommer la chevrette de nos landes. C'est la gentillesse dans la sauvagerie.

Dans la variété pie-rouge, plus de taille et proportionnellement plus d'ampleur de corps ; mais c'est la variété froment qui détient le record en élévation et en poids. Les riches parties fertiles de la zone nord des départements du Finistère et des Côtes-du-Nord qu'elle a pour habitat mettent à sa portée une nourriture aussi abondante que substantielle.

Ce que nous avons dit du taureau breton s'applique exactement à la vache bretonne. Les trois variétés naissent, vivent et se reproduisent dans un milieu où les croisements les plus divers et les métissages les plus variés sont de coutume.

La population bovine femelle étant nécessairement plus nombreuse que la population mâle, c'est donc ici l'exagération, dans sa plus large extension, d'une production de sujets les plus disparates comme pelage, conformation, taille et volume.

Il est à remarquer que dans les trois départements bretons, Finistère, Côtes-du-Nord et Morbihan, c'est sur les parties les plus fertiles du territoire qu'on constate encore de nos jours la plus grande inégalité choquante dans l'ensemble du troupeau.

La chose s'explique naturellement par le fait que les races ou variétés étrangères introduites ont résisté et maintenu plus facilement leurs caractères propres dans un milieu éminemment plus favorable et qui se rapprochait davantage par sa fertilité de leur aire géographique naturelle. Nous pouvons citer comme exemple le territoire de Belle-Ile-en-Mer. Dans cette île schisteuse, d'une luxuriante fertilité, le Durham-Breton, Ayr-Breton, voire même Durham-Ayr et Ayr-Durham croissent et se multiplient dans une variation désordonnée. Il en est de même sur toutes les côtes bretonnes baignées par la Manche avec en plus le Jersiais.

La vache bretonne a, de même que le taureau, la

tête courte variant de $0^m,36$ à $0^m,40$ de longueur et de $0^m,18$ à $0^m,20$ de largeur ; le mufle noir, rarement marbré, profil droit. Vue de face, elle présente aussi comme chez le mâle une légère dépression des frontaux sur la face antérieure, ce qui fait paraître les orbites saillantes et éclairées par un œil vif ; cependant le profil reste rectiligne et jamais busqué, car les os propres du nez en établissant leur connexion avec les frontaux, la voûte ogivale qu'ils forment ne fait pas saillie au-dessus de ceux-ci ; les branches du petit maxillaire sont plus arquées que chez le mâle et s'unissent pour former une arcade incisive petite, ce qui donne à la tête une forme pointue.

L'insertion des chevilles osseuses est oblique, revêtue de cornes fines, blanches à la base et noirâtres aux extrémités, de coupe cylindrique ; les cornes quittent bientôt l'élévation latérale pour se dresser ensuite en avant, et les extrémités enfin en arrière. L'oreille est petite, dressée et toujours en éveil ; l'encolure étroite et incurvée, inverse chez le mâle ; garrot étroit, tranchant comme les vertèbres qui forment une ligne droite ; hanches larges variant de $0^m,40$ à $0^m,46$; croupe courte et saillante avec queue profondément et finement attachée dans une cavité osseuse ; la longueur de la vache du chignon à l'attache de la queue oscille entre $1^m,50$ à $1^m,70$ (résultat de nombreuses mensurations).

Les membres sont peu élevés et d'une extrême finesse, la hauteur de terre au sternum variant entre $0^m,40$ et $0^m,50$, cette dernière dimension ne se trouvant dépassée que dans les bêtes décousues, croisées et métissées avec membres grossiers. Les cuisses sont généralement maigres, minces ; la ligne des fesses légèrement incurvée et les aplombs des membres postérieurs défectueux chez beaucoup de vaches, tendant les jarrets à se rapprocher ; ongles durs et petits.

Peau souple, fine, se détachant aisément au pincement et onctueuse au toucher avec poils courts, fins et lustrés. Peu ou point de fanon ; l'extrémité de la queue est terminée par un fort bouquet de crins ondulés, de couleur blanche. Qu'elle soit pie-noire ou pie-rouge, elle présente cette particularité dans son manteau, c'est d'être ornée de deux écharpes blanches plus ou moins accusées, l'une au garrot ou en arrière, l'autre à la croupe.

Les deux couleurs dans la bretonne pure, pie-noire ou pie-rouge, sont toujours nettement séparées sur les bords et sans fusion, le bariolage des deux couleurs sur le corps ou aux membres étant un indice certain de croisement.

La poitrine est large, et la mesure de sa capacité thoracique est toujours dans une bête parfaite sensiblement égale, et la dépassant même parfois, à la mesure de la longueur de son corps, prise du chignon à l'attache de queue.

Les mamelles sont généralement volumineuses, non pendantes en bourse, formant une légère courbe se rapprochant de la direction horizontale de l'abdomen, à trayons bien situés aux angles d'un carré et disposés à égale distance ; il n'est pas rare toutefois d'observer des trayons supplémentaires aux parties postérieures des deux glandes. Quand ces trayons supplémentaires sont percés et par conséquent munis d'un conduit galactophore, ils sont l'indice d'une plus grande sécrétion laiteuse.

Il ne faudrait pas cependant conclure qu'une vache possédant une mamelle volumineuse soit une excellente laitière. Quelquefois les éléments glandulaires sont commandés par des cellules adipeuses et des fibres conjonctives donnant ce qu'on appelle vulgairement un pis charnu.

Il est facile de s'en rendre compte, car après la

traite une bonne mamelle doit diminuer complètement de volume. La peau des mamelles est de couleur jaunâtre, recouverte de poils plus clairsemés, fins, courts et soyeux. On observe également chez les bonnes beurrières la couleur jaunâtre à l'intérieur des oreilles et à l'extrémité de la queue, et ces endroits sont toujours recouverts d'un cément plus ou moins abondant et de même couleur.

De la partie antérieure des mamelles se détachent les deux veines mammaires qui rampent plus ou moins sinueusement sous l'abdomen, aboutissent à deux ouvertures désignées par les empiriques portes inférieures du lait, par opposition à des cavités de l'épine dorsale situées perpendiculairement au dessus et qu'ils appellent portes supérieures du lait.

Le diamètre d'ouverture de ces deux portes, de même que le diamètre des veines mammaires, renseigne exactement l'acheteur sur les aptitudes laitières, et c'est le moyen le plus précis pour s'en rendre compte, surtout dans l'acquisition des génisses.

L'écusson, pour être moins précis, n'en est pas moins précieux, et sa plus ou moins grande étendue, quelle que soit sa forme, est toujours proportionnelle aux aptitudes laitières. En général, chez la bretonne, il affecte le plus souvent la forme de flandrine de lisière ou de double lisière.

Pour avoir une appréciation plus exacte et plus précise de la physiologie de la vache bretonne, il est nécessaire de connaître la valeur des mensurations; nous en donnons quelques-unes prises soit dans les concours, soit chez les éleveurs sur les meilleurs sujets des variétés pie-noire, pie-rouge et froment, de façon à donner au lecteur, fût-il un profane en la matière, le moyen de se rendre compte, le mètre à la main, de la valeur de l'animal qu'il possède ou désire acquérir.

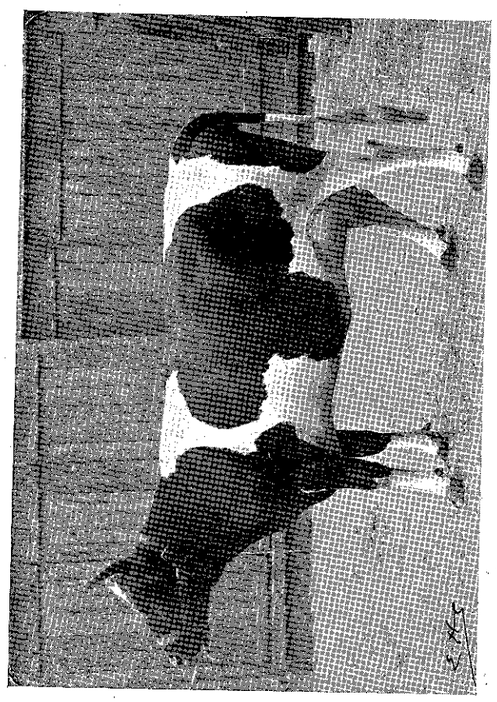

Bijou. — Vache pie noire.

La longueur de la tête se mesure de l'extrémité du chignon à la naissance du mufle, et sa largeur par une ligne ayant pour extrémités la pointe externe des deux orbites.

La hauteur de la bête : de terre au garrot.

La longueur du corps : dimension prise du chignon à l'attache de queue.

La largeur des hanches : d'une extrémité à l'autre.

La capacité thoracique se mesure comme si on lui passait une sangle derrière le garrot, et enfin la hauteur de terre au sternum, cette mesure s'expliquant par elle-même.

En commençant par la variété pie-noire, nous donnons ci-dessous la mensuration d'une vache âgée de quatre ans ayant obtenu premier prix et prix d'honneur au concours spécial de Pontivy en l'année 1901 et dont l'heureux propriétaire fut M. Simon, d'Allaire, Morbihan.

NOM DE LA BÊTE : *Brière 5*.

Tête	Longueur. . .	$0^m,40$	profil droit
	Largeur . . .	0 20	
Hauteur totale			$1^m,06$
Longueur du corps.			1 67
Capacité thoracique			1 68
Largeur des hanches			0 44
Hauteur de terre au sternum . . .			0 45

Écusson lisière, pelage pie-noir, mamelles très étendues et admirablement conformées.

Si nous passons dans le pays vannetais, voici la mensuration d'une autre vache appartenant à M. Rochard et qui a obtenu le premier prix à Saint-Brieuc et le prix d'honneur, dans sa catégorie, au concours spécial de Saint-Brieuc, 1902.

NOM DE LA BÊTE : *Carnetze;* âge : 4 ans.

Tête	Longueur	0 41	profil droit
	Largeur	0 21	
Hauteur totale			1m,10
Longueur du corps			1 70
Capacité thoracique			1 68
Largeur des hanches			0 45
Hauteur de terre au sternum			0 49

Écusson flandrine, robe pie-noire, mamelles excessivement développées et sans taches.

Dans la région d'Auray nous citerons aussi la mensuration d'une bête de valeur appartenant à M. D'Argy, propriétaire dans la commune de Crach.

NOM DE LA BÊTE : *Pouponne;* âge : 7 ans.

Tête	Longueur	0m,40
	Largeur	0 20
Hauteur totale		1 14
Longueur du corps		1 58
Capacité thoracique		1 58
Largeur des hanches		0 44
Hauteur de terre au sternum		0 44

Écusson double lisière, robe pie-noire, mamelles très développées.

Pour terminer avec la pie-noire, prenons dans le Finistère, chez M. Feunteun, un des meilleurs et des plus anciens éleveurs du pays de Quimper, la mensuration d'une vache ayant obtenu les plus hautes récompenses.

Tête	Longueur	0m,42
	Largeur	0 21
Hauteur totale		1 12
Longueur du corps		1 74
Capacité thoracique		1 68
Largeur des hanches		0 46
Hauteur de terre au sternum		0 49

Écusson flandrine, robe pie-noire, âge : 6 ans, mamelles très volumineuses.

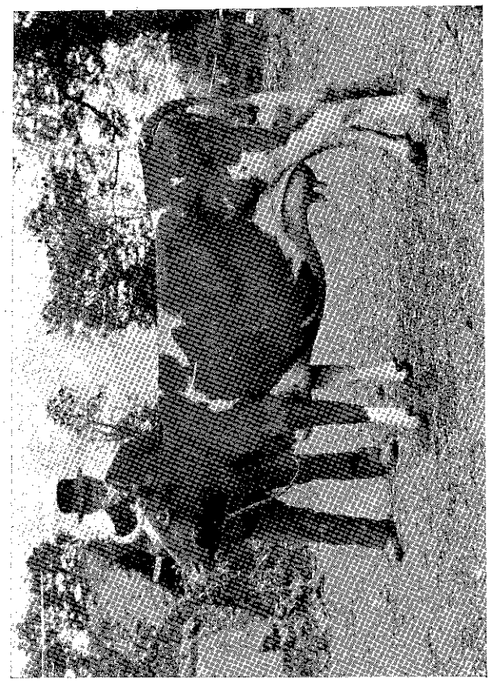

Type de la vache pie rouge.

Ces mensurations, prises à dessein dans les différents centres d'élevage de la variété pie-noire, sont assez significatives pour nous édifier sur la taille, le volume et l'ensemble des animaux élevés dans ces diverses contrées, d'autant qu'elles se rapprochent autant que possible de la moyenne prise parmi les animaux de choix.

Si dans la variété bretonne pie-rouge les mensurations diffèrent quelque peu de la variété pie-noire du Morbihan, elles se rapprochent cependant sensiblement des animaux pie-noirs du Finistère, qui ont plus d'élévation et d'ampleur, et à cet effet nous en décrirons quelques-unes seulement qui ont été prises soit dans les concours, soit chez les agriculteurs, soit enfin au hasard de nos périgrinations.

Tête	Longueur	$0^m,42$
	Largeur	0 22
Hauteur totale		1 15
Longueur du corps.		1 81
Capacité thoracique		1 78
Largeur des hanches		0 47
Hauteur de terre au sternum		0 53

Écusson double lisière, mamelles excellentes, robe pie-rouge, âge : 5 ans.

Cette vache, quoique n'ayant obtenu aucun prix au concours de Vannes, la variété pie-rouge n'étant pas admise à concourir, appartenait à M. Jacquez, boucher à Vannes, et était bien un parfait modèle de sa variété.

Nous citons encore une mensuration d'une vache pie-rouge, prise au concours de Saint-Brieuc et appartenant à M. Penvern.

Tête	Longueur	$0^m,43$
	Largeur	0 21
Hauteur totale		1 13
Longueur du corps.		1 76

Capacité thoracique	1 73
Largeur des hanches	0 47
Hauteur de terre au sternum	0 47

Écusson flandrine, âge : 4 ans.
Très bonnes mamelles, robe pie-rouge.

Ces deux exemples sont suffisants pour qu'on puisse apprécier une évolution déjà notable en taille et en volume comparativement à la pie-noire, quoique les différentes mesures restent proportionnelles.

C'est en arrivant à la variété froment que nous constatons le maximum de taille et d'ampleur des variétés bretonnes. Un des plus jolis sujets que nous avons été à même d'apprécier appartenait à M. Le Gac, propriétaire agriculteur à Pluzunet, Côtes-du-Nord.

Nom de la vache : *Coantic* ; âge : 9 ans.

Tête	Longueur	0m,41
	Largeur	0 21
Hauteur totale		1 24
Longueur du corps		1 92
Capacité thoracique		1 88
Largeur des hanches		0 49
Distance de terre au sternum		0 52

Écusson flandrine, mamelles volumineuses mais tombantes, robe froment, cornes blanches, mufle rosé.

Pour terminer les mensurations de la variété froment, un dernier exemple sera, nous le pensons, suffisant pour nous donner une idée plus précise de la charpente osseuse de la variété en question.

Vache froment ; 6 ans.

Tête	Longueur	0m,42
	Largeur	0 21
Hauteur totale		1 16
Longueur du corps		1 81



COANTIC. — Vache froment.

Capacité thoracique	1	74
Largeur des hanches	0	48
Hauteur de terre au sternum	0	53

Écusson double lisière, mamelles développées non pendantes en bourse, robe froment avec quelques taches blanches irrégulières.

De la lecture de toutes ces mensurations, il est aisé de se rendre compte que si la taille varie suivant les variétés et les lieux où l'on examine les bovidés, les mensurations de la tête restent sensiblement les mêmes; que dans la pie-noire la longueur du corps est plutôt égale et quelquefois même inférieure à la capacité thoracique; tandis que, dans la pie-rouge et la froment, la mesure de la longueur du corps dépasse presque toujours celle de la capacité thoracique. Il est bon de noter que, pour ces deux dernières variétés, les éleveurs sont restés totalement indifférents aux soins apportés pour l'amélioration de leur bétail par sélection. Nous n'en pouvons citer aucun, jusqu'à présent, qui ait cherché, pour la création d'une étable homogène, à faire choix de reproducteurs des deux sexes ou sujets purs pour obtenir comme dans la pie-noire des résultats certains. Toutefois, nous n'ignorons point qu'il en est fort question; que d'heureuses initiatives commencent à se faire jour en ce sens sous l'énergique impulsion du professeur départemental d'agriculture des Côtes-du-Nord.

La hauteur de terre au sternum étant inférieure à $0^m,50$ dans la pie-noire, et cette mesure se trouvant dépassée dans les autres variétés à cause de leur élévation relative, il en résulte quand même que, pour la première, la vue d'ensemble d'un animal se présente avec une conformation plus courte, plus trapue, plus ramassée, ce que l'on désigne en un mot, en disant vulgairement que la bête a plus de coffre.

Comme on le voit, la population bovine élevée dans la presqu'île armoricaine est à même de satisfaire à tous les besoins comme à tous les goûts; excellente laitière et beurrière, sobre, rustique, acclimatée à son milieu, on a lieu de s'étonner qu'on ait continuellement cherché à l'améliorer par des croisements avec des animaux étrangers. Il est vrai que l'esthétique générale et la beauté plastique de ces derniers favorisés par une abondante alimentation, des soins assidus et la science d'éleveurs habiles, toutes ces considérations, et surtout le désir d'arriver à une amélioration rapide du bétail, ont entraîné tous ceux qui étaient animés des meilleures intentions dans la voie des croisements les plus divers et l'obtention de produits cacogènes par un métissage irraisonné. Ce qui fait qu'à l'heure actuelle l'ensemble de la population bovine bretonne se reproduit dans une variation des plus désordonnées.

Et même il est à remarquer que les bovidés issus de croisements ou métissés ont une parturition particulièrement laborieuse, surtout au premier vêlage, ayant pour effet d'amener de nombreuses pertes.

Il n'est pas indifférent, en la circonstance, de prendre au hasard, parmi ces animaux, deux sujets croisés et métissés et d'en décrire la mensuration pour la mettre en parallèle avec celles des variétés pures bretonnes.

VACHE DURHAM-AYR-BRETONNE; âge : 4 ans.

Propriétaire, M. Le Gac à Pluzunet, Côtes-du-Nord.

Tête	Longueur	$0^m,45$
	Largeur	0 23
Hauteur totale		1 32
Longueur du corps		1 90

Capacité thoracique		1 82
Largeur des hanches		0 44
Hauteur de terre au sternum		0 64

Mamelles très ordinaires, écusson flandrine, pelage pie-rouge, rouge dominant.

Cette mensuration nous démontre un sujet à tête forte et de stature élevée; si l'harmonie entre la longueur du corps et la capacité thoracique ne laisse rien à désirer, par contre, la largeur des hanches n'est pas en rapport avec l'ensemble du squelette, et la distance exagérée de terre au sternum en fait une bête trop haut perchée, d'un mauvais ensemble physiologique. Les mamelles laissant à désirer indiquent une faible aptitude laitière, et les maniements du Durham fort accentués font prédominer l'aptitude à l'engraissement et comme seul débouché la boucherie; ce qui est insuffisant.

Si des Côtes-du-Nord nous passons dans une autre contrée, par exemple à Belle-Ile-en-Mer, et que nous prenions un sujet dans le pays où les croisements sont toujours en honneur, nous allons voir que les résultats obtenus sont à peu près identiques.

VACHE DURHAM-AYR-NORMANDE.

Mensuration prise au concours du comice agricole de Palais, septembre 1906.

Tête	Longueur	$0^m,44$
	Largeur	0 23
Hauteur totale		1 27
Longueur du corps		1 89
Capacité thoracique		1 71
Largeur des hanches		0 51
Hauteur de terre au sternum		0 59

Mamelles volumineuses mais charnues, écusson lisière, pelage rouge bringé.

Ces données nous paraissent suffisamment édifiantes pour établir que nous n'avons aucun avantage à persévérer dans la production d'animaux aussi disparates, n'étant pas capables de se reproduire avec homogénéité ni constance, et dont la descendance n'est pas à même de transmettre ses qualités naturelles avec fixité. Ce n'est pas en continuant l'élevage avec une pareille négligence, sans méthode et sans but, que nous arriverons à produire un bétail homogène et à conserver longtemps encore la clientèle des nombreux marchands étrangers qui désirent s'approvisionner chez nous en bêtes de qualité qui se font chaque jour de plus en plus rares.

Le commerce n'aime se déranger qu'à bon escient, et les transactions sont d'autant plus faciles que les acheteurs sont assurés d'avance d'être satisfaits dans leurs desiderata.

Tous les éleveurs bretons peuvent trouver dans les trois variétés bretonnes pie-noire, pie-rouge et froment des animaux répondant à tous leurs besoins. S'ils veulent faire du petit, la variété pie-noire leur offrira déjà un grand choix d'animaux sélectionnés; le tout est d'y mettre le prix, et si la fertilité du sol et le perfectionnement de leur culture leur permettent de marcher dans le grand, la variété froment est là, toute prête à les satisfaire s'ils veulent bien choisir leurs sujets et les élever d'une façon méthodique. La variété pie-rouge servira au besoin de transition, et, assurés qu'ils sont des débouchés, ils peuvent sans inquiétude pour l'avenir produire une marchandise dont l'écoulement est garanti et dont les bénéfices sont certains.

En résumé, ce qui doit primer dans le choix et l'acquisition d'une vache bretonne, c'est tout d'abord la pureté de sa race, de façon à être assuré des qualités inhérentes à sa variété et dont la rusticité et la

sobriété en sont les principales. Il faut pouvoir être assuré, dans l'avenir, de la reproduction de sujets absolument homogènes et dont l'adaptation au sol et au climat, acquise de longue date, permet de perpétuer en les améliorant les aptitudes si éminemment beurrière et laitière propres à son espèce.

Ensuite, l'essentiel est de jeter son dévolu sur une bête dont la pureté des formes laisse percevoir à l'œil une poitrine large et profonde, une capacité thoracique d'envergure sensiblement égale et mieux la dépassant à la mesure de la longueur du corps, une ampleur de bassin suffisamment ample, concordant et s'harmonisant avec la partie antérieure du corps, des hanches larges et des membres relativement courts.

La vache doit être considérée comme une machine dont le but est de transformer des produits, voire même des déchets agricoles non facilement négociables et de peu de valeur, en d'autres produits de vente aisée et beaucoup plus rémunérateurs.

Il ne faut donc pas lésiner dans leur administration; car, au point de vue économique, plus ses facultés d'absorption seront grandes, plus elle sera susceptible de rendre, en dehors de son entretien et de sa propre amélioration, une plus grande quantité de lait et un plus fort poids de viande qui se traduiront par des bénéfices nets au profit de l'agriculteur.

Quelle que soit la variété bretonne qui fera l'objet des prédilections de l'éleveur, ce serait une erreur économique très grande d'accorder ses préférences par dilettantisme aux trop petits comme aux trop grands animaux.

La taille, le poids et le volume des bovidés dans une exploitation rurale donnée ne peut s'imposer suivant le goût, le caprice et la fantaisie de l'exploi-

tant; c'est la richesse du sol, mine malheureusement non inépuisable, qui détermine et qui impose ce choix dans son association stricte et rigoureuse avec le climat.

Le cheptel bétail est un capital qui, comme tous les capitaux, est susceptible de rapporter des intérêts variables et, pendant cet espace de temps, augmenter ou diminuer de valeur.

Placer une vache normande ou hollandaise, par exemple, dans les pâturages médiocrement nutritifs du Morbihan, c'est s'exposer à coup sûr à une diminution de valeur de la bête et de ses produits ou, autrement dit, du capital et de ses intérêts. Il est encore un plus grand risque à courir, c'est encore la perte totale de ce capital par défaut d'acclimatement. D'un autre côté, s'obstiner à faire du petit et étendre l'élevage dans un milieu favorable à une plus grande espèce de la merveilleuse petite vache bretonne, c'est immobiliser son capital dans sa progression et le limiter dans ses intérêts pendant trop longtemps; car il est évident que, par suite de l'utilisation d'une abondante nourriture, ses produits finiront par augmenter de taille, de poids et de rendement. Néanmoins, c'est une perte de temps qui se fera sentir pendant une trop longue durée au détriment des bénéfices de l'exploitation.

Persévérer ainsi serait sciemment s'ingénier à obtenir un rendement inférieur.

La petite vache bretonne pie-noire du Morbihan donne annuellement de 14 à 1,600 litres de lait d'une richesse en beurre de 5 à 6 pour 100. Il est évident que la pie-rouge et le froment, placés dans de meilleures situations où la terre plus féconde offre de plus abondantes ressources, dépassent aisément ce chiffre de quantité de lait, mais avec un poids supérieur variant de 350 à 600 kilogrammes.

IV

BŒUF BRETON

Les caractères zootechniques généraux du bœuf breton sont les mêmes que ceux que nous avons décrits pour le taureau et la vache; seule, la taille est plus élevée et varie nécessairement suivant les variétés que l'on observe. Chez le pie-noir elle atteint $1^m,20$ à $1^m,25$ et peut même dépasser $1^m,45$ chez le froment.

Les cornes plus longues sont généralement blanches à la base et noires aux extrémités, toutes blanches chez le bœuf froment, tout en affectant les mêmes formes que dans la souche mère, mais avec plus d'évasement.

Sur la ligne du chignon les poils sont longs et hérissés, l'encolure un peu courte est légèrement incurvée, le garrot est un peu étroit et tranchant, la ligne des vertèbres est droite; la région costale est un peu aplatie surtout du haut, donnant ainsi un dos manquant de largeur, peau fine et souple. Les maniements du cœur et du travers sont toujours très accentués chez le bœuf breton, et comme ces maniements sont l'indice de la présence de la graisse intersticielle dans la chair, il s'ensuit que, bien engraissé, il fournit une viande entrelardée et à grain fin, excellente et savoureuse. Au reste, la grande exportation qui se fait chaque année en Angleterre est une preuve convaincante que nos voisins savent l'apprécier à sa juste valeur.

Le poids varie aussi avec la variété; dans la pie-

noire, il oscille entre 400 à 650 kilogrammes et fournit un rendement de 55 pour 100. Dans la froment, le poids peut monter jusqu'à 600 et même 700 kilogrammes, suivant l'âge.

Malheureusement, comme nous l'avons déjà dit, la population bovine est loin d'être homogène dans son élevage et dans sa production. Les croisements de toutes sortes et le métissage qui s'en est suivi sont la conséquence naturelle de l'existence d'une infinité de sujets les plus divers surtout comme pelage.

Il n'est pas rare de constater dans l'accouplement de bœufs au travail des nuances de toutes sortes, des tailles différentes et présentant des caractères zootechniques de plusieurs variétés.

Il n'est donc pas étonnant que certains écrivains qui, dans leur passage en Bretagne, ont été tentés de laisser à la postérité leurs impressions sur les qualités du bœuf breton, aient conclu que ses aptitudes au travail étaient insuffisantes ; d'autres, que le matériel roulant du cultivateur était l'affirmation de l'impuissance du moteur employé aux travaux des champs et que « la forme de bateau adoptée pour la charrette en usage ne saurait avoir pour but de la préserver de la verse ; mais bien de l'approprier en en diminuant la capacité à la force restreinte des attelages ». Quand on examine les choses rapidement et sans les approfondir, on est nécessairement amené à commettre des erreurs, et les publicistes sont plus fréquents en assertions hasardées et téméraires qu'en preuves convaincantes.

Le bœuf breton est doué d'une grande énergie et d'une grande vigueur, mais ces qualités inhérentes à sa race sont fortement atténuées par les croisements et encore plus par le métissage. Il n'est donc pas étonnant qu'en voyant travailler ces animaux en Bretagne on les ait pris pour des bretons.

Il pouvait bien arriver à des personnes dont les connaissances en bétail breton font défaut de commettre de pareilles erreurs ; mais il est de notre devoir de les déterrer pour les mettre au jour de la vérité.

Quant au genre antique des charrettes en forme de bateau faites ainsi pour en diminuer la capacité, elle était générale à toute la Bretagne à cause plutôt des mauvais chemins où elles étaient appelées à évoluer et au difficile accès des fermes en terrain accidenté.

Au reste, on la voit aussi bien sur les côtes où les bœufs font défaut, et personne ne s'est avisé de dire encore que les chevaux bretons ont une faible aptitude à la traction.

Il est aussi d'usage dans certaines contrées, comme le bœuf breton a une allure accélérée et marche le pas aussi vite que le cheval, d'atteler concurremment les bœufs avec les chevaux en flèche soit à deux, soit seul. Notamment un exemple entre autres dans l'arrondissement de Pontivy.

Le bœuf breton n'a pas encore comme la vache le même intérêt au point de vue de l'exportation. Cependant sa chair est fort appréciée des gourmets pour sa saveur, et son commerce donne lieu à de nombreux échanges sous ce rapport avec nos voisins les Anglais. Il s'en fait aussi de nombreuses transactions pour diverses régions de la France, notamment en Normandie et dans le Nord. Expédié dans ces contrées à l'état maigre ou demi-gras, il utilise avantageusement les déchets délaissés par les animaux d'autres races ou variétés plus exigeantes.

Peu difficile sous le rapport de la nourriture, il s'accommode des résidus de toutes sortes, se les assimile, les transforme en graisse et tire ainsi parti de ces matières, qui seraient autrement perdues, pour achever son engraissement.

Pendant l'été, le bœuf breton fait prime sur le marché de la Villette ; il est acheté par les bouchers de la banlieue, qui le paient de cinq à dix centimes de plus par kilogramme que les autres gros bœufs.

Il y a donc là pour les éleveurs un débouché qui ne serait pas négligeable pour l'avenir. Par contre, son exportation est limitée comme moteur à l'extérieur, vu son faible poids relatif, surtout en ce qui concerne la variété pie-noire.

Du Veau.

L'élevage des jeunes bovidés se fait, en Bretagne, dans la plupart des cas, avec trop d'insouciance et une négligence déplorable. L'allaitement, qui exerce la plus grande influence sur l'amélioration du bétail et sa précocité, se fait sans méthode et sans discernement.

Soit qu'on ne lui permette de se nourrir qu'avec parcimonie, soit qu'on limite la durée de son allaitement au lait complet, le jeune veau a toujours à lutter contre la tentation de l'éleveur d'arriver à un sevrage prématuré pour jouir le plus tôt possible, avec la mère, d'une production laitière abondante. A sa naissance, le veau de la variété pie-noire pèse environ 15 à 20 kilogrammes.

Il existe aussi une coutume fâcheuse et trop générale, c'est celle qui consiste, sitôt la naissance du jeune veau, à retirer le premier lait de la mère pour éviter qu'il ne le boive. Or, ce premier lait étant indispensable pour la première tétée, parce qu'il contient un purgatif *(colostrum)* dont le but est de provoquer infailliblement l'expulsion des matières excrémentielles ou *meconium,* si ce lavage des intestins ne se fait pas, il en résulte des troubles dans l'économie qui sont généralement suivis d'une diarrhée mortelle.

Cette néfaste habitude ne s'applique pas seulement à l'élevage des veaux ; mais elle s'étend aussi à l'élevage des poulains. Elle a dû prendre naissance dans la nécessité où l'on se trouve quelquefois de déboucher l'ouverture des mamelons de la mère qui se trouvent concrétionnés de colostrum, afin d'en permettre la succion à l'animal naissant. Il est probable qu'on a été ainsi amené naturellement, par la suite des choses, à partir du procédé qui consiste à tirer quelques gouttes de lait pour arriver à celui de le tirer en son entier.

Les résultats sont funestes pour nos éleveurs, car, pour notre part, nous avons été à même de constater de trop nombreux cas de mortalité découlant de cette vicieuse coutume.

La production des jeunes bovidés étant combinée avec la production laitière, on est tenté dans la plupart des cas de satisfaire cette branche de rapport au détriment de l'allaitement maximum du jeune veau, soit, comme nous le disions plus haut, qu'on réduise au minimum sa nourriture de croissance et d'entretien, soit qu'on limite la durée de sa complète alimentation. Il en résulte qu'on fait traverser au jeune animal une assez longue période de jeûne et de souffrance qui a pour conséquence de nuire d'une façon notable à sa croissance et à son développement futur.

Le sevrage anticipé est une erreur économique ; car, le but avant tout dans la production des jeunes est d'arriver à réaliser la plus grande précocité, et, pour obtenir ce résultat, l'élevage avec le lait com-

plet est inéluctablement ce qu'il y a de mieux, et, quels que soient les adjuvants qu'on ajoute au lait écrémé, l'estomac du jeune veau n'est pas en état de se prêter à une assimilation efficace et à l'utilisation complète de ces divers produits, qui sont plutôt des réclames commerciales ; le lait complet étant le seul aliment reconnu, dans l'état actuel de la science, comme pouvant, sous la meilleure forme et la meilleure économie, fournir l'acide phosphorique nécessaire au développement de son squelette.

Dans les rares parties de la presqu'île armoricaine qui ont eu l'avantage de rester indemnes de croisement et dont le troupeau représente les caractères zootechniques de la variété bretonne dans sa pureté primitive, si on prend indifféremment un de ces sujets et qu'on l'examine en détail, on constate tout d'abord une tête excessivement petite, 38/18, surmontée d'un fin cornage et s'attachant à une encolure un peu trop maigre, fortement incurvée et se continuant par une ligne dorsale droite, très tranchante et relativement longue : 1m,65, pour une capacité thoracique trop faible : 1m,45, ce qui donne l'aspect d'un corps étroit sans profondeur, juché sur des membres beaucoup trop longs, fins, grêles, ce qui vous met dans l'obligation de dire que la bête est haut perchée. — Hauteur de terre au sternum : 0m,56, sur une hauteur totale de 1m,08. — C'est le type d'une vache du pays de Kernascleden et qui représente bien le résultat de ce que l'on obtient quand les produits de culture s'harmonisent aussi défectueusement avec le système d'élevage que nous venons de décrire. Ces animaux sont désignés sous le nom de race bretonne des landes.

Non loin de là, près de Cléguerec, dans la propriété de Beauregard, M. Ridel élève des veaux pour la boucherie et qui sont expédiés pour être consommés à Saint-Germain-en-Laye, près de Paris.

Ces veaux sont toujours alimentés surabondamment et vendus vers l'âge de trois à quatre mois, quand leur poids atteint de 110 à 120 kilos. L'éleveur a toujours constaté plus de précocité chez les veaux de bêtes pures que sur ceux provenant de bêtes croisées. Ces faits observés attentivement et l'expérience renouvelée sur de nombreux produits viennent donc contredire absolument l'opinion émise par certains écrivains que les bovidés bretons étaient peu précoces ; en effet, les sujets de leurs observations devant être vraisemblablement fortement croisés.

En général, à part M. Bellamy, presque tous ceux qui ont écrit sur les bovidés bretons et émis des opinions diverses favorables ou défavorables sur les qualités laitières et beurrières de la vache bretonne, sur le taureau, le bœuf et voire même le veau, ont été entraînés dans leurs appréciations, plus ou moins bien décrites ou fantaisistes, à commettre des erreurs fondamentales et grossières provenant de leur ignorance en la matière, d'une étude superficielle et d'une méconnaissance notoire de la variété bretonne, de ses croisements comme de son métissage.

V

GRANDS CONCOURS, CONCOURS SPÉCIAUX ET CONCOURS DE COMICES LEUR INFLUENCE SUR L'AMÉLIORATION DE LA VARIÉTÉ BOVINE BRETONNE

Le ministère de l'Agriculture inscrit chaque année à son budget des sommes importantes destinées à l'amélioration des races bovines françaises. Ces sommes sont employées dans les concours nationaux, régionaux, départementaux ou spéciaux, pour encourager les agriculteurs au meilleur élevage et les diriger vers un but déterminé en les stimulant.

D'un autre côté, les départements par leurs Conseils généraux interviennent en faveur des comices agricoles par des subventions, et la plupart des communes votent, chaque année, des allocations à ces mêmes comices cantonaux. Ceux-ci, d'autre part, utilisent les cotisations des sociétaires et arrivent par tous ces moyens à pouvoir disposer tous les ans de ressources presque suffisantes qui varient entre 4 à 800 francs. Moyennant ce numéraire et quelques médailles données supplémentairement par le ministère de l'Agriculture et les grandes Sociétés d'Agriculture, on arrive à suffire à l'organisation du concours et à la distribution de récompenses aux agriculteurs les plus méritants dans l'exposition de leurs produits.

En Bretagne, les choses ne se passent pas différemment ; s'il y a quelque chose qui diffère, c'est d'abord le peu d'enthousiasme des éleveurs proprement dits à prendre part à ces concours soit comme exposants, soit comme visiteurs.

Dans les concours spéciaux cependant, les prix attribués en espèces sont largement suffisants pour attirer les agriculteurs, puisque les premiers prix distribués égalent presque la valeur de l'animal lui-même ; tandis que, dans les concours de comices qui ne disposent que de maigres ressources, la prime est nécessairement des plus modestes. Quoi qu'il en soit, la masse générale des éleveurs reste indifférente à toutes ces exhibitions, et comme, en général, ces examens ont toujours lieu dans les centres urbains, préfectures ou sous-préfectures, parce que là forcément on est seulement susceptible de trouver tous les éléments indispensables et les ressources nécessaires à la somme considérable d'efforts que nécessite une pareille organisation, tant au point de vue de la facilité des voies d'accès que du logement indispensable aux exposants comme aux étrangers, les éleveurs ne répondent pas suffisamment aux invites par voie d'affiches et par la presse, et leur absence générale est un fait notoire qu'il est encore déplorable de constater de nos jours.

Cependant les concours spéciaux sont dans les trois départements admirablement organisés ; les municipalités font tous les sacrifices nécessaires ; les professeurs départementaux qui sont à tour de rôle commissaire général de ces concours quand ils ont lieu dans leurs départements respectifs, déploient en la circonstance, avec l'aide de leurs professeurs spéciaux d'agriculture, la plus grande complaisance et un extrême dévouement pour assurer la présence du plus grand nombre d'animaux et donner toutes

facilités aux éleveurs de s'y faire représenter. Le succès ne répond pas proportionnellement à leurs efforts; seuls, quelques éleveurs habiles, habitués des concours, ne manquent jamais à l'appel pour y présenter les meilleurs produits de leur élevage, parce qu'ils font surtout de l'exportation et trouvent dans ces exhibitions une assez large rémunération, un moyen de réclame et parfois de vente lucrative.

Il est donc regrettable à tous les points de vue que leur nombre soit si restreint ; car il est à présumer pour les intérêts agricoles de la région que, par l'affluence croissante des agriculteurs bretons, par la concurrence et la rivalité qui en résulteraient, l'élevage ne pourrait qu'en bénéficier dans une plus large mesure en qualité et en quantité.

Si donc la grande masse des agriculteurs bretons s'abstient de participer aux concours et résiste à la tentation pourtant si alléchante d'y décrocher des prix aussi rémunérateurs, c'est qu'il existe un motif et des empêchements qu'il serait désirable d'éclaircir et de connaître, afin de pouvoir les aplanir et y pallier dans la mesure du possible.

Il est hors de doute que cette abstention et cette absence qui semblent inexcusables proviennent tout simplement de la connaissance qu'ils ont de leur infériorité en matière d'élevage, du manque de produits présentables et de leur incapacité manifeste de marcher avec méthode vers un but déterminé, puisque les premières notions zootechniques leur font défaut.

Il n'en est pas de même des professionnels de concours, qui, moitié marchands, moitié éleveurs, connaissent les désirs et les besoins de la clientèle, s'ingénient à la satisfaire par des fréquentations continues et renouvelées assez fréquemment; les déplacements ne les effrayent pas, et ils trouvent encore le moyen

de rendre de grands services au commerce local en achetant avantageusement les meilleurs produits que l'agriculteur ignorant obtient par le hasard des circonstances.

Si les concours spéciaux ne sont encore fréquentés que par l'élite agricole intelligente et rendent de grands services à l'élevage, à son commerce et à ses débouchés, il est un point faible de leur organisation sur lequel il est nécessaire d'insister, parce qu'il a pour base l'amélioration de la variété bovine bretonne.

Dans tous les concours le classement des animaux s'opère sur les signes extérieurs et apparents de l'animal; autrement dit, on apprécie le mérite d'une bête à l'œil ; les experts en la circonstance sont toujours tentés d'attribuer à la beauté plastique du sujet la meilleure place, et, quel que soit l'intérêt qu'il y ait à obtenir l'uniformité des caractères extérieurs, cette manière de procéder n'est pas suffisante pour apporter une amélioration profonde à notre élevage.

Pour se rendre compte d'une façon précise de la valeur d'un taureau, la mensuration est nécessaire et indispensable ; il en est de même pour la vache avec l'opération de la traite en plus, afin d'évaluer exactement, non seulement son rendement en lait, mais aussi et surtout le pourcentage de sa matière grasse, et arriver ainsi à éliminer de la reproduction toute bête laissant à désirer sous ce rapport. C'est ainsi qu'on est arrivé dans la variété jersiaise, par une sélection méthodique, à mettre en relief l'aptitude qu'ont ces animaux à pouvoir donner avec un minimum de lait un maximum de beurre.

Aujourd'hui, avec les appareils perfectionnés que nous possédons (LE GERBER), il est aisé de connaître en peu de temps la prédisposition que peut avoir un

animal à fournir un lait riche en matière grasse. Il est inutile d'insister davantage sur l'intérêt que comporte une pareille connaissance, non seulement pour les experts dans leur classement, mais surtout pour les éleveurs et l'amélioration de notre bétail.

A la suite d'un concours de comice agricole à Carnac, nous avons eu la curiosité, de concert avec M. Le Rouzic, alors professeur d'agriculture à Lorient et aujourd'hui à Saint-Brieuc, de nous renseigner si, en tenant compte de la richesse du lait en crème, le classement des animaux eût été le même.

Il s'est trouvé justement que les animaux non primés eussent occupé les premières places avec 20, 16 10 et 8 pour 100, le premier prix ne se classant sous ce rapport qu'au cinquième rang avec 7 pour 100 de crème.

En résumé, dans les grands concours, il serait judicieux et pratique de faire porter notre attention et nos efforts vers un but déterminé et de viser à augmenter le rendement en lait en même temps qu'en matière grasse de notre excellente vache bretonne, qui se prête admirablement à la chose par ses qualités naturelles, que le sol et le climat viennent compléter.

Concours de comices. — Quand les travaux de l'année en cours sont terminés, ordinairement en septembre, les cantons pourvus d'un comice agricole organisent vers cette époque un concours dont le but est d'établir des liens de confraternité entre les agriculteurs, de mettre en concurrence les lumières acquises par chacun de ses membres, de seconder les progrès agricoles en stimulant les exploitants du sol et surtout dans notre région d'inciter les cultivateurs à l'amélioration des espèces chevaline et bovine en les récompensant par des prix, des médailles et des encouragements. En résumé, tout comice agricole

doit encourager ses membres à travailler dans la voie du progrès agricole et au bien-être de la population rurale. Son concours doit être acquis à tous ceux qui, sortant de la routine, s'appliquent à persévérer dans l'application des méthodes d'amélioration de culture et d'élevage. Voilà théoriquement tous les avantages que ces sociétés agricoles doivent chercher à obtenir.

En Bretagne, pays d'élevage par excellence, l'amélioration des espèces bovine et chevaline occupe la première place, les plus hauts prix leur sont affectés directement d'abord et ensuite indirectement aux produits du sol qui servent à leur élevage, à leur entretien et à leur engraissement.

S'il n'est pas à notre connaissance un seul comice qui n'attache la plus haute importance et le plus grand intérêt à encourager et à récompenser les éleveurs des meilleurs animaux, il n'est pas non plus un seul, dans nos trois départements, qui le fasse d'une façon méthodique pour guider l'éleveur vers le but à atteindre. Aucun principe, aucune règle, aucune base, n'ont jamais gouverné les experts de concours de comices dans l'attribution de leurs prix. Suivant le caprice et la fantaisie de chaque membre du jury pris individuellement, tantôt une bête est primée pour son état d'engraissement, son esthétique, sa taille, son pelage ou sa robe, tantôt pour sa valeur marchande, et exceptionnellement pour les qualités inhérentes à la variété bretonne pure. Voici, en réalité, comment les choses se passent : les experts désignés se réunissent devant les animaux exposés, bétail hétérogène de tailles, de couleurs et de croisements les plus divers, et c'est dans cet ensemble cacogène que, sans perplexité aucune, ils opèrent un classement et attribuent des prix à des animaux qui, dans l'intérêt de l'élevage, mériteraient plutôt de prendre le chemin de l'abattoir.

Les éleveurs sont amenés ainsi insensiblement à conserver et faire souche de mauvais reproducteurs qui ont obtenu un succès flatteur pour leur amour-propre, et si, aujourd'hui, nous avons devant nous des animaux aussi dissembalbles que variés, il n'y a pas de raison pour que, demain et dans la suite des temps, les mêmes faits ne se reproduisent.

Dans les concours spéciaux, les animaux primés, comme ceux qui ne l'ont pas été, restent exposés un temps suffisant pour que les agriculteurs puissent faire des comparaisons fort instructives, les bêtes classées par le jury étant munies de plaques indicatrices. Ici, dans les concours de comices rien de semblable. Les experts ont-ils à peine terminé la visite des animaux que les propriétaires les enlèvent immédiatement et les soustraient de cette façon à toute étude postérieure. Il en résulte que les spectateurs curieux que la chose intéresse, les agriculteurs étrangers, les membres du jury des autres catégories ne peuvent s'instruire par des comparaisons entre les animaux classés ou non.

Si les animaux disparaissent ainsi furtivement, seul l'éleveur reste présent et apparaît au moment de toucher sa prime, personnifiant en sa personne, par les félicitations qui lui sont exprimées, le résultat de l'élevage. Le but poursuivi n'est donc pas atteint, et les conséquences qui en résultent complètement négatives au point de vue instructif, et l'agriculteur, qui s'est déplacé pour apprendre, pour savoir à quel type de cheval, de taureau ou de vache il doit donner la préférence, s'en revient aussi avancé à son départ qu'il l'était à son arrivée. C'est insuffisant à tous les points de vue et contraire à ce qui se passe dans les pays où l'élevage atteint une renommée justement appréciée et rémunératrice pour la généralité des éleveurs. Nous n'en pouvons

dire autant en Bretagne, et cela est d'autant plus regrettable que nous avons à notre disposition tous les éléments nécessaires pour donner essor à une plus grande activité dans la production et la vente de nos produits si appréciés de nos compatriotes comme des étrangers.

En résumé, s'il reste peu de choses à faire encore dans les grands concours et concours spéciaux pour l'amélioration par sélection de notre admirable variété bovine, par contre, les concours de comice ont tout à faire s'ils veulent réellement rendre des services appréciables et efficaces aux agriculteurs qui font partie de ces associations.

VI

ASSURANCES MUTUELLES AGRICOLES CONTRE LA MORTALITÉ DU BÉTAIL, RÉASSURANCE ET CRÉDIT AGRICOLE

L'assurance mutuelle contre la mortalité du bétail est appelée à rendre aux agriculteurs bretons les plus grands services. Quoique de date récente et se rattachant légalement aux syndicats, ces Sociétés de prévoyance s'établissent facilement sans formalités aucunes.

Il suffit que les agriculteurs d'une commune ou d'un canton se réunissent en nombre suffisant, établissent leurs statuts séance tenante, nomment les membres de leur comité d'administration et déposent à la mairie, sur papier libre, le double de leurs statuts avec les noms de ceux qu'ils ont nommés pour les administrer, pour que la chose suffise et que la Société soit formée.

Point n'est besoin de publicité, toute dépense d'enregistrement est supprimée, et ils sont en outre affranchis de l'obligation de tenir des livres de comptabilité conformément aux règles exigées pour les autres Sociétés. Par la simplicité de sa création, l'assurance mutuelle se met à la portée de tous ceux qui, ne jouissant que de modestes ressources, veulent envisager l'avenir avec prudence en se garantissant contre les fléaux atmosphériques et les épizooties : calamités susceptibles de leur enlever subitement le fruit du labeur d'une ou plusieurs années.

Une des causes qui contribuent le plus à l'émigration de la population rurale vers la ville est certainement le caractère d'insécurité qui est attachée à la profession agricole. Or, toute œuvre de progrès qui a pour objet de garantir l'agriculteur contre l'insécurité journalière, de rendre sa situation moins précaire et de le mettre à l'abri de la ruine, mérite d'attirer toute son attention comme celle des pouvoirs publics.

Sous ce rapport, le Gouvernement de la République a montré toute la sollicitude dont il entourait le travailleur des champs en votant les lois du 21 mars 1884 et, dans la suite, du 4 juillet 1900, qui ont pour but d'aplanir les difficultés inhérentes à toute création d'association, d'en simplifier les rouages, d'inciter les agriculteurs à sortir de leur isolement séculaire et les initier à l'esprit d'association et de mutualité en leur montrant ce que, par le groupement et l'entente, ils peuvent obtenir d'avantages dans l'amélioration de leur situation présente.

Depuis peu d'années, grâce aux subventions accordées par le ministère de l'Agriculture et aussi au développement de l'idée de mutualité, nous avons vu naître en Bretagne un assez grand nombre d'associations contre la mortalité du bétail.

DÉPARTEMENTS	Nombre de sociétés	Mutualistes	Valeur du bétail assuré
1897			
Côtes-du-Nord.	2	241	446,000
Finistère.	1	6	780
Morbihan.	4	83	136,000
1904			
Côtes-du-Nord.	44	3,817	4,133,824
Finistère.	35	2,490	1,523,000
Morbihan.	39	3,332	5,455,000
1907			
Côtes-du-Nord.	80	10,000	9,000,000
Finistère.	64	4,676	5,150,000
Morbihan.	36	2,800	4,200,000

Ces chiffres sont un enseignement suffisamment édifiant pour démontrer les progrès accomplis à dix ans d'intervalle et les différentes étapes franchies en faveur de l'œuvre avec le concours et la propagande incessante des professeurs d'agriculture.

Toutes ces associations sont en général communales, on en compte cependant quelques-unes de cantonales; mais la grande majorité préfère opérer dans un moins vaste rayon, ayant pour limites la commune.

Le comité d'administration est composé d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire-trésorier et d'autant d'experts que de quartiers dont on divise la commune, de façon que ceux-ci puissent aisément accomplir leur tâche de surveillance, d'inscription d'expertise et de recettes des primes.

Les premières mutuelles établies n'avaient en vue

que l'assurance des bêtes à cornes, bœufs, vaches, génisses ; leurs statuts n'ont été établis qu'en vue de la réparation des pertes de ces animaux seulement. Plus tard, avec la prospérité des mutuelles, les chevaux sont entrés dans l'assurance, et maintenant les nouvelles mutuelles qui s'établissent ne craignent pas d'englober à leur début les bêtes à cornes en même temps que les chevaux.

La cotisation à payer varie suivant que chaque Société impose ou n'impose pas de maximum de prime. Ordinairement, quand une bête vient à mourir, les sociétaires se réunissent, et il est prélevé sur chaque tête de bétail similaire une quote-part suffisante pour indemniser le sinistré de la valeur des trois quarts de sa perte, dont l'estimation a été faite par experts.

D'autres sociétés, pour éviter un dérangement ennuyeux à leurs adhérents pour chaque cas de mortalité, exigent d'abord un taux de prime fixe, soit 1 fr. 20 par tête de bêtes à cornes et 1 pour 100 de la valeur totale des chevaux, et tant que la somme suffit aux règlements des indemnités, le secrétaire comptable ne fait pas d'autre appel de fonds dans le courant de l'année.

Toutes ces Sociétés n'assurent au maximum que pour les trois quarts de la valeur des animaux ; quelques-unes, plus timides, se contentent de n'assurer que pour la moitié.

Quoi qu'il en soit, ces associations méritent d'être encouragées, car elles entraînent, par la force des choses, les agriculteurs à mieux soigner leurs animaux, à faire appel au vétérinaire et, par des mesures préventives, à diminuer le nombre des cas de mortalité. Les fâcheuses conséquences qui résultent des sinistres sont donc atténuées au profit de tous, de l'assuré comme des assureurs sociétaires.

Malheureusement, ces associations communales

ou cantonales opérant dans une circonscription restreinte : la commune ou le canton, sont exposées, quand une épidémie vient à sévir dans la localité, à supporter des pertes qui sont d'autant plus lourdes et nombreuses que le fléau vient ordinairement frapper sur un même point. Une trop grande partie des Sociétés de la circonscription se trouvent, en cette occurrence, atteintes dans le même moment, et la quantité des sinistrés être assez considérable pour que la proportion entre les immunisés et ceux qui ne le sont pas soit en défaveur de ceux-ci.

Dans ces conditions, il en résulterait que le taux de la prime à payer pourrait atteindre un chiffre tellement exorbitant qu'il entraînerait, s'il était exigible, non seulement le mécontentement des sociétaires, mais aussi la dissolution de la Société.

Dans des cas fortuits comme ceux-là, le principe fondamental de la divisibilité des risques ne peut exister ; il fallait donc recourir, pour sauvegarder un pareil état de choses, à des moyens efficaces.

C'est pourquoi, dans le département du Morbihan, les présidents de toutes les Sociétés de mutuelle-bétail se sont réunis pour se grouper, se fédérer entre eux et créer une caisse de réassurance, de façon que, lorsqu'une mutuelle-bétail communale se trouverait près de succomber sous le poids momentané de l'adversité, les cotisations annuelles versées dans la caisse de réassurance serviraient à venir au secours de la Société en lui permettant de remplir ses engagements envers ses membres, tout en n'exigeant d'eux qu'un taux de prime modérée et surtout de lui permettre de maintenir sa vitalité comme sa prospérité.

C'est ainsi que, pour le département du Morbihan, il a été créé, le 13 août 1905, une caisse de garantie avec les mutuelles qui ont bien voulu accepter les statuts de l'assurance au second degré.

Le comité de la caisse de garantie est composé d'un président et de vice-présidents pris parmi les présidents de mutuelle-bétail et d'autant de vice-présidents que le département compte d'arrondissements. Un inspecteur général, pris parmi les conseillers généraux, est chargé de représenter les intérêts de la Société au sein du Conseil général du département et d'aplanir les difficultés qui pourraient survenir entre les caisses affiliées et la caisse de réassurance.

Ensuite, un secrétaire comptable et un trésorier complètent le bureau.

Les avantages qui découlent de cette création sont :

1° De maintenir les mutuelles-bétail communales dans une absolue prospérité, celles frappées étant secourues par celles qui ne le sont pas ;

2° D'offrir à tous ses adhérents la sécurité la plus complète en leur apportant la certitude d'être indemnisés en toutes circonstances du montant de leurs pertes dans la proportion prévue par les statuts. La caisse de garantie vient au secours des caisses locales affiliées quand les pertes réelles dépassent pour l'année en cours 1 pour 100 de la valeur du capital assuré de l'espèce bovine ou 1 fr. 20 par tête pour les Sociétés qui assurent les bêtes à cornes par têtes et 1 pour 100 de la valeur du capital assuré de l'espèce chevaline. Les propriétaires sinistrés seront ainsi assurés d'être indemnisés pour les trois quarts de leurs pertes réelles ;

3° D'établir le paiement d'une prime modérée et fixe dont le taux ne sera jamais dépassé ;

4° Et enfin, moyennant cette sécurité et ce troisième avantage, de pouvoir élargir son champ d'action par la création plus facile de nouvelles mutuelles, de façon à pouvoir englober autant que possible la majorité des communes du département.

Les bienfaits de la mutualité finiront un jour par être mieux compris en Bretagne, et peut-être arriverons-nous à rivaliser avec le département des Landes, qui compte 590 Sociétés, et la Haute-Saône, qui en dépasse 200.

Les départements du Finistère et des Côtes-du-Nord n'ont pas encore, à l'heure actuelle, créé de caisse de garantie ; néanmoins leur intention est de le faire sans tarder, ces départements étant maintenant en mesure, par leur nombre de mutuelles communales, de se procurer l'avantage de l'assurance au deuxième degré.

En général, le travailleur de la terre, s'il jouit d'une modeste aisance, n'est pas riche, et on peut dire sans exagération que la plupart ne possèdent comme toute fortune que leur bétail, leur cheptel machines, et une récolte en terre très problématique. Qu'un malheur survienne sur les animaux de la ferme, ce qui n'est pas rare, le voilà lui et toute sa famille tombé brusquement dans la plus grande misère, obligé de lâcher son indépendance et de se louer pour pouvoir continuer à substenter sa nombreuse famille.

Aujourd'hui, grâce à l'admirable institution du crédit agricole et aux assurances mutuelles-bétail, l'agriculteur se trouve garanti contre les principaux risques qui rendent sa profession si aléatoire, et, délivré de tout souci au sujet de lui-même, de sa famille et de son avenir, il peut travailler allégrement et continuer sans inquiétudes ni soucis d'aucunes sortes sa lutte journalière contre les éléments et les calamités de toute nature.

Crédit agricole. — Le crédit agricole mutuel est organisé dans les départements du Finistère, des Côtes-du-Nord et du Morbihan, de nombreuses

caisses locales sont fondées, et une caisse régionale est constituée dans chaque département.

La loi du 10 décembre 1897, prorogeant le privilège de la Banque de France, a stipulé une avance à l'Etat de 40 millions sans intérêts pour la création du crédit agricole en France. La loi du 31 mars 1899 a décidé que cette avance de 40 millions et la redevance annuelle de 2 millions fournis au Trésor par la Banque de France, en vertu de la loi de prorogation du privilège de cette dernière, seront attribuées à titre d'avance sans intérêts à des caisses régionales de crédit agricole mutuel, constituées conformément à la loi du 5 novembre 1894, dans le but de faciliter les opérations concernant l'industrie agricole effectuées par les membres des Sociétés locales de crédit agricole mutuel de leur circonscription et garanties par les Sociétés, avec pouvoir, à cet effet, d'escompter les effets souscrits par les membres des Sociétés locales et endossés par ces Sociétés, et de faire à celles-ci les avances nécessaires pour la constitution de leur fonds de roulement.

En l'année 1900, on ne comptait en France que 9 caisses régionales et 37 caisses locales affiliées. Cinq ans après, 60 caisses régionales et 1,115 caisses locales affiliées, et depuis, chaque jour, leur nombre va croissant.

La Bretagne a suivi le mouvement avec la même progression, et le bétail breton ne peut que bénéficier de l'aide que l'éleveur peut trouver en des capitaux mis à si bon compte et si aisément à sa portée, lui permettant de parer ainsi rapidement à toute éventualité.

VII

HYGIÈNE DU BÉTAIL BRETON, PRINCIPALES MALADIES AUXQUELLES IL EST SUJET; REMÈDES PRATIQUES.

Dans ce chapitre, nous n'avons l'intention de traiter que des premiers soins à donner aux animaux malades et surtout à exposer aux agriculteurs bretons les premières notions sur l'hygiène appropriée aux animaux pour les maintenir, autant que faire se peut, en parfaite santé jusqu'au terme de leur carrière et, par la suite, les mettre à même d'éviter de commettre des imprudences fatales qui sont faciles à prévoir et qui sont même quelquefois coutumières par ignorance. Mieux vaut toujours avoir à prévenir la maladie qu'à la soigner.

Il est évident que ceux qui sont favorisés de la proximité d'un vétérinaire auront toujours avantage de recourir à ses soins, parce qu'il est plus à même que nul autre d'établir d'une façon précise la diagnose de la maladie et de pouvoir plus facilement l'arrêter à ses débuts dans son cours ; mais il n'est pas du tout indifférent que l'éleveur soit pourvu des connaissances utiles et indispensables à sa profession, de façon à parer aux premières difficultés en attendant l'homme de l'art et même à soigner et guérir de lui-même des maladies courantes et facilement curables. Quiconque a parcouru les campagnes bretonnes du littoral comme de l'intérieur n'a pas eu besoin de se livrer à une observation bien attentive

pour reconnaître le peu de confort de l'habitation des agriculteurs, la déplorable hygiène du logement des animaux, le manque presque absolu de hangars destinés au logement des récoltes et instruments aratoires et l'absence totale d'un local approprié à l'industrie laitière comme à l'industrie cidricole.

Les descriptions des auteurs qui ont écrit sur la Bretagne sont assez édifiantes à ce sujet, et si quelques-uns ont exagéré au point de laisser planer des doutes sur l'excessive propreté de ses habitants, il n'en est pas moins vrai que nous laissons quelque peu à désirer sous ce rapport. Le tout soit dit d'une façon générale.

Nous ne sommes ni agencés ni outillés dans les fermes pour essayer de rivaliser avec les populations rurales de la Hollande et du Danemark pour le bon élevage et la perfection industrielle des produits agricoles.

Quelles sont donc les causes qui ont retardé si longtemps nos progrès et paralysent nos efforts dans ce but ?

Sans entrer dans de grands détails à ce sujet, on peut dire qu'elles sont lointaines et ont eu principalement pour cause l'état d'isolement séculaire pendant lequel la Bretagne, faute de voies d'accès et de pénétration et aussi par ses mœurs, coutumes, et son langage peu accessible aux relations commerciales, est restée prisonnière de ses préjugés et confinée dans son ignorance des choses extérieures.

Si on veut bien y ajouter le manque de fertilité de son sol et son inculture, on se rend aisément compte que les ruraux bretons se sont trouvés surpris inopinément par les progrès agricoles qu'ils ont été obligés de constater autour d'eux près des populations avec lesquelles ils sont entrés en relations économiques par leurs échanges.

On remarquera que nos côtes, hérissées de récifs, par conséquent peu accessibles, tiennent encore les navigateurs à distance, et c'est pourquoi nous avons à déplorer l'absence d'un véritable port de commerce de quelque importance.

Toutes ces conditions, et bien d'autres qu'il nous serait trop long d'énumérer ici, ont donc contribué à retarder le réveil de nos agriculteurs à la réalité du monde extérieur.

Aujourd'hui, l'agriculteur breton est entré délibérément dans la voie du progrès ; c'est un fait indéniable. L'emploi des engrais complémentaires, l'usage des machines agricoles, la culture des plantes fourragères, l'élevage des meilleurs animaux, etc., sont maintenant l'objet de tous ses soins et de toute sa sollicitude. Seule, la maison d'habitation et la ferme proprement dite sont restées en l'état ou à peu près. Soit dans les restaurations, soit dans les constructions nouvelles, on ne s'est ingénié aucunement d'apporter aucune modification pratique qui soit en rapport avec les conditions actuelles de la bonne hygiène et des nécessités de la vie rurale.

Les animaux : veaux, génisses, vaches, taureaux, chevaux et souvent les volailles vivent en parfaite promiscuité et s'abritent dans une seule et même pièce appelée écurie, dont les murs sans crépit ne supportent ni auges ni râteliers. Un piquet fixé contre ou devant le mur sert d'attache à l'animal, et à ses pieds antérieurs on lui jette sa nourriture. Cependant, le plus souvent, les chevaux, seuls favorisés, possèdent une auge en bois et un râtelier si peu élevé et si incliné qu'en s'alimentant de foin toutes les poussières y contenues se répandent sur sa tête, dans ses yeux, et sont retenues la plupart du temps par la sueur qui l'inonde au retour du travail, dans cette pièce plus ou moins vaste, de plafond peu

élevé et comprenant la vacherie, l'écurie, la porcherie, la bergerie et le poulailler, point d'écoulement d'urines, la porosité de la litière (la lande dans l'intérieur des terres et le varech sur les côtes, et l'on connaît le pouvoir absorbant de ces matières) est seule chargée, pendant une semaine, de s'imprégner, sous le piétinement des animaux, de leurs déjections. L'obscurité y règne d'une façon permanente, et l'aération ne s'opère que lors de la sortie des animaux, leur rentrée ou l'oubli de la fermeture de la porte d'écurie.

Il en résulte que dans cette atmosphère surchauffée, les animaux y sont sujets l'hiver, à leur sortie au pâturage, à des changements trop brusques de température dont la conséquence a pour effet d'occasionner un simple refroidissement qui peut dégénérer en pleurésie ; d'un autre côté, les vapeurs ammoniacales qui se dégagent du fumier proportionnellement à l'élévation de la température ambiante déterminent souvent par leur âcreté l'inflammation du globe de l'œil, d'où l'ophtalmie qu'on est étonné de constater.

Pour des raisons de commodité, peut-être, l'emplacement du cheval ou des chevaux se trouve être presque toujours à l'entrée de la porte, en plein courant d'air, et c'est placé ainsi que, sans garantie aucune contre l'entrée subite d'un vent froid et glacial, déshabillé de ses harnais, couvert de sueur, bouchonné ou pas le plus souvent, il subit facilement et trop souvent un refroidissement ou un arrêt de transpiration.

Pendant la saison estivale et alors que les animaux sont rentrés à l'étable dans le milieu de la journée, rentrez dans une pareille écurie, et alors vous constaterez que si les pauvres bêtes sont à l'abri de l'intensité solaire du moment, elles ne sont pas au

repos pour cela. Dans leurs entraves elles ne cessent de lutter contre l'activité dévorante de myriades de mouches qui ont trouvé dans une semblable pièce tous les éléments favorables à leur vitalité, à leur croissance et à leur multiplication. L'état des lieux rendrait leur destruction illusoire s'il venait à l'idée de les détruire ; l'agriculteur est donc obligé de tolérer un pareil état de choses, et les animaux de subir un pareil supplice. Seules les araignées, dans ce milieu public, se chargent de tempérer la surproduction en étendant leurs toiles.

Si, la nuit, les insectes ailés se reposent et accordent une accalmie momentanée aux hôtes de l'étable, la volaille entre en jeu à son tour. Sous prétexte que la chaleur du local est favorable à la ponte, les volatiles de la ferme viennent, à la nuit tombante, occuper leur place sur une échelette suspendue au ciel du dortoir, généralement à l'entrée, et c'est le cheval ou les chevaux qui, sans pouvoir protester, et pour cause, reçoivent sur leur échine hospitalière, sous forme d'aérolithe pulvérulente, la vermine que dans leur toilette matinale les poules veulent bien se débarrasser au profit des locataires du dessous.

Toute la journée du lendemain, du surlendemain et ainsi de suite, pendant l'année entière, la porte demi-close de l'écurie offre toujours un facile accès à ces oiseaux domestiques pour s'ébattre dans l'étable entière et, tout en picorant, ils la contaminent en se débarrassant des parasites en excès qui les tourmentent. Le profit de la récolte en œufs semble justifier cette manière de faire devant l'ignorance du préjudice causé.

C'est ainsi qu'on trouve étrange, un beau jour, de voir ses animaux atteints à la tête, à l'encolure et aux jambes de plaques dénudées de poils ; chez les chevaux, en surplus, les crins de la crinière et de la nais-

sance de la queue s'atrophient par des grattages répétés. On se dit : c'est le sang ; par conscience on les saigne, ou on les purge, parce que c'est au printemps que l'effet paraît le plus saisissant et le plus frappant.

La pullulation de ces parasites atteint son apogée à ce moment. Néanmoins, la bête, non soulagée par ces remèdes inefficaces, en arrive à se déchirer la peau sous la douleur de ces démangeaisons insupportables, et la souffrance est telle quelquefois que nous avons vu des animaux arrêtés dans leur alimentation et leur entretien et d'autres dépérir.

Le remède est bien simple, mais il faut le savoir ; connaître la genèse de la maladie et la guérir n'est pas à la portée des connaissances de tous les éleveurs, qui, on peut le dire sans exagération aucune, l'ignorent tous. C'est une maladie de peau, vous disent-ils, qui revient chaque année, et on préfère se débarrasser de l'animal à perte, ne pouvant le guérir.

Cependant le remède efficace est à la portée de tous. Dans les plus petites bourgades on trouve aisément de l'huile de lin et de l'essence de térébenthine ; on en fait un mélange par parties égales qu'on verse dans une écuelle, on remue bien le tout avec un bâtonnet, et avec un vieux chiffon on imbibe abondamment la partie atteinte dans le sens du poil d'abord et à rebrousse-poil ensuite. Une fois suffit ; quelques heures après, l'animal est soulagé et guéri.

Il ne reste plus qu'à faire disparaître la cause pour obtenir un effet durable en éliminant impitoyablement les volailles de l'étable, si toutefois la fermière y consent. Il est néanmoins indispensable, s'il s'agit d'un cheval, de frotter l'intérieur des harnais avec le même mélange et le bois des stalles dans les endroits où l'animal s'est frotté.

Naissance. — Dans la production des jeunes, il existe un préjugé déplorable, une habitude néfaste qui consiste, sitôt après le vêlage, à extraire le premier lait de la mère, de façon à empêcher le jeune veau ou le poulain de le boire. Pourquoi ?

Ce premier lait est absolument indispensable au jeune animal qui vient de naître, car il contient un purgatif désigné sous le nom de colostrum, qui a pour but de provoquer infailliblement l'expulsion des matières excrémentielles ou meconium, dont l'évacuation est nécessaire pour la santé ultérieure du jeune animal.

Il faut donc laisser à la nature le soin d'opérer tranquillement sans la contrecarrer dans ses œuvres. Nous savons que l'habitude est une seconde nature ; mais, dans ce cas, contentons-nous de nous incliner devant la première ; car, autrement, le jeune, ne pouvant débarrasser ses intestins du meconium qui s'y est accumulé durant la vie fœtale, meurt très souvent de constipation et d'ictère grave.

Désinfection du cordon. — Dès la naissance du jeune veau, il faut aussi porter toute son attention sur la désinfection du cordon ombilical, qui, composé de gros vaisseaux sanguins, servait durant la gestation à permettre au sang de la mère de passer dans l'organisme du fœtus. Que ce cordon se soit rompu naturellement ou ait été coupé par l'éleveur, il en reste toujours un bout plus ou moins long qui doit se dessécher et se détacher plus tard ; mais qui, en attendant, laisse sa coupe sanieuse traîner sur la litière et ramasser toutes les saletés qui y sont répandues si abondamment.

Cette négligence de l'éleveur permet aux divers microbes d'envahir le cordon, de gagner le long de la veine ombilicale, d'y provoquer d'abord une infection locale sous forme d'abcès, ce qui est relativement peu grave, et ensuite, ce qui l'est davantage, c'est que l'infection, gagnant le foie et passant dans la circulation, y provoque une infection générale se révélant sous forme d'arthrites, de pleurésies, d'entérites et de diarrhées.

La plaie ombilicale est l'ouverture à une mortalité d'environ 10 pour 100 chez les jeunes animaux.

Pour prévenir toute infection, il faut immédiatement à la naissance vider le cordon des caillots sanguins qu'il contient en pressant avec les doigts de haut en bas, lier avec une corde propre à environ un centimètre de l'extrémité et saupoudrer ensuite la partie ombilicale avec un mélange en parties égales d'alun en poudre et de charbon de bois pulvérisé.

C'est suffisant pour se garantir contre les accidents énumérés plus haut.

Avortement épizootique. — L'avortement épizootique des vaches cause aux éleveurs de tous les pays des pertes considérables ; malheureusement, la Bretagne n'est pas indemne de la contagion, et elle a maintes fois payé son tribut dans de trop larges proportions à cette maladie d'origine microbienne pour qu'il ne soit pas indifférent d'en parler.

Connue depuis le XVIIIe siècle et à son apparition comme maladie contagieuse, elle a toujours mis en échec jusqu'à présent la sagacité de tous ceux qui ont voulu en pénétrer la genèse pour arriver à la combattre efficacement. Comment vient-elle sévir dans une contrée ? On l'ignore. Ses effets désastreux se font sentir pendant une période de quatre à cinq ans, puis disparition complète. Au début, elle sévit avec intensité sur tous les animaux, qu'ils soient prédisposés, malades ou bien portants ; mais l'avortement n'a jamais lieu avant le quatrième mois, géné-

ralement il se produit le cinquième mois pour, l'année suivante, chez la même bête, se déclarer le sixième mois, et enfin le septième de la troisième année.

Si la vache arrive à se reproduire la quatrième année, la mise-bas redevient normale ; mais, trop souvent elle court le risque de devenir taurelière. Dans l'état actuel de la science, on n'est pas encore arrivé à trouver un remède réellement pratique et efficace. On en est réduit à s'en garantir préventivement lors de l'introduction d'un animal nouveau dans son étable, et, quand il est à la connaissance de l'éleveur que la maladie sévit dans les environs, il est indispensable de mettre la bête nouvellement acquise en observation dans un lieu séparé avant de l'introduire dans l'étable. Toutefois, si on a commis l'erreur de ne point le faire et qu'un avortement épizootique se produit, les mesures les plus rigoureuses de désinfection doivent être prises : détruire par le feu ou l'eau bouillante le fœtus, brûler la litière, désinfecter l'emplacement avec une solution à 4 pour 100 de sulfate de cuivre, laver la vache et lui faire des injections utérines avec une solution composée comme suit :

Eau de pluie. . .	95 pour 100
Crésyl	5 — 100

Les injections sous-cutanées d'eau phéniquée à 2 pour 100, pratiquées au fanon toutes les semaines, ont donné, dans certains cas, complète satisfaction ; il se pourrait que le succès dans ces circonstances fût acquis pendant la période de décroissance de l'épidémie.

Fièvre aphteuse. — Parmi les principales maladies qui exercent leurs ravages sur le bétail breton, la

fièvre aphteuse mérite aussi d'être particulièrement signalée à l'attention des éleveurs en raison de la facilité avec laquelle elle se répand par contagion dans une région donnée et aussi par la rapidité de sa diffusion.

Quoique ce soient les régions du Nord et de l'Est et du Sud-Est qui, en France, aient le plus à souffrir de sa violence et qu'elle semble maintenant dans sa forme actuelle sévir avec moins de gravité, il n'en est pas moins vrai que la plus grande vigilance s'impose de la part des éleveurs, de façon à aider le service sanitaire dans les mesures qu'il doit prendre pour opposer un obstacle sérieux à la dispersion de la contagion et enrayer l'invasion à ses débuts. Le premier devoir de l'agriculteur en la circonstance est d'en faire la déclaration immédiate au maire de la commune, lequel en avisera la préfecture ou la sous-préfecture, qui déléguera un vétérinaire sanitaire chargé de mettre l'éleveur au courant des soins et précautions à prendre vis-à-vis des animaux suspects d'être contaminés. Il ne nous appartient donc pas, dans le cours de cet ouvrage et en l'occurrence, de dépasser les limites de notre tâche dans l'indication des mesures prophylactiques appropriées aux circonstances. Cependant nous avons le plaisir de constater que des chercheurs ont tenté par des sérums spécifiques d'immuniser les animaux contre la fièvre aphteuse, mais que, jusqu'à présent, leurs efforts n'ont pas été couronnés par des succès probants.

Tuberculose. — La tuberculose est le plus terrible de tous les fléaux, parce qu'elle accable en même temps la nature humaine et la nature animale, et que tous ses sujets sont prédisposés non seulement à en être atteints, mais, qui plus est, à se transmettre entre

eux, dans toutes les parties de leur organisme, les germes de cette cruelle maladie.

La transmission ne se fait pas par simple contact, comme dans la fièvre aphteuse, et, quoique épizootique, elle est surtout enzootique, parce qu'elle exige la cohabitation pendant un temps de séjour prolongé.

Le bétail breton y est moins sujet que toutes les autres races à cause du système de culture qui oblige que les animaux cherchent les trois quarts du temps leur nourriture en dehors dans les pâturages ou la lande, et que, par conséquent, la promiscuité y étant moins prolongée, les produits virulents répandus par les animaux malades ne sont repris qu'en petites quantités et qu'en outre, le virus exposé à l'air et au soleil se trouve dans des conditions de conservation très mauvaises.

Malheureusement, nos animaux n'en sont pas indemnes, et nous ne pouvions passer sous silence une maladie susceptible de causer autant de calamités, puisqu'elle étend ses ravages sur un bon quart de la population bovine française.

Nous attendons chaque jour un remède à un pareil fléau. Le Dr allemand Koch, par sa tuberculine, a déjà franchi un obstacle sérieux en nous permettant, par une injection de tuberculine dans le réseau sanguin, d'observer une élévation de température et une légère fièvre chez les animaux tuberculeux tandis que chez les animaux sains on ne constate aucune réaction.

Fièvre vitulaire. — La fièvre vitulaire a été longtemps parmi les maladies sporadiques une des plus meurtrières, parce qu'alors, ignorant un remède efficace, elle frappait à coup sûr la vache après vêlage, au plus fort moment de sa lactation, avec son veau

sous les mamelles et à l'époque de sa valeur maxima. Voir disparaître son capital, au moment où il atteignait le pair, plongeait l'éleveur dans la plus grande désolation, obligé qu'il était d'assister, impuissant, à l'agonie certaine de sa vache. Heureusement, depuis peu, la science a fait des progrès à ce sujet, le remède est trouvé grâce à un vétérinaire danois, M. Schmidt, qui, partant de cette hypothèse que la maladie était due à la résorption de toxines sécrétées dans la mamelle, eut l'heureuse idée d'essayer de neutraliser ces poisons sur place par des injections dans la mamelle avec une solution à 1 pour 100 d'iodure de potassium, en même temps qu'une insufflation d'air. Par un massage énergique ensuite on est arrivé à un taux de guérison dépassant 80 pour 100, de telle façon que les agriculteurs peuvent, aujourd'hui, se sentir complètement rassurés à ce sujet.

Météorisation. — C'est surtout au printemps, à l'époque où les fourrages verts viennent se substituer au régime sec hivernal, que les animaux, sortant d'un long jeûne de verdure, absorbent avec voracité et gloutonnerie les herbages tendres, savoureux et appétissants qu'on met à leur portée. De ce fait, ils sont donc sujets à accumuler dans leur panse une trop forte proportion de ces aliments, qui par entassement subissent un commencement de fermentation dont l'effet est suivi naturellement d'un dégagement de gaz acide carbonique, oxyde de carbone, hydrogène sulfuré et même vapeur d'eau; d'où il résulte un gonflement de l'abdomen excessif qui attire immédiatement l'attention de l'éleveur et lui inspire des craintes. La chose est cependant, par elle-même, assez facilement guérissable.

Si on s'en aperçoit quand l'animal respire encore assez facilement, il faut immédiatement avoir recours

à une base alcaline et dont l'ammoniaque est la meilleure comme opérant plus rapidement.

Il suffit de faire boire à la bête un demi-litre d'eau dans lequel on aura dilué deux cuillerées d'ammoniaque de commerce. Il se produit en peu de temps du carbonate et du sulfhydrate d'ammoniaque dont la formation amène une diminution notable de la masse gazeuse totale.

Tout éleveur devrait se composer lui-même un breuvage contre la météorisation, de façon à l'avoir ainsi toujours sous la main en cas d'accident.

Voici, au reste, une excellente et simple formule qui nous a bien souvent réussi :

Infusion de sauge	1 litre.
Alcool	50 grammes.
Ammoniaque.	40 grammes.

Faire infuser la sauge pendant environ une heure dans assez d'eau pour remplir un litre, toutefois ne pas trop remplir pour pouvoir ajouter alcool et ammoniaque, bien boucher et mettre en réserve en cas de besoin.

Ce n'est pas bien difficile et moins coûteux que de l'acheter 3 ou 4 francs le litre à des charlatans. Le prix de revient dans ces conditions ne dépasse pas 0 fr. 50.

Dans le cas où l'on s'apercevrait un peu tard de l'état pathologique de l'animal et qu'un commencement d'asphyxie se ferait remarquer en même temps qu'un ballonnement exagéré, il faut avoir recours à une opération chirurgicale au moyen du trocart ou, à son défaut, d'un couteau quelconque. Il s'agit ici de percer *le flanc gauche* assez profondément, afin de donner issue aux gaz qui distendent l'abdomen, à un point situé à égale distance, ou à peu près, de la

pointe de la hanche, de la dernière côte et du travers. Il est de précaution, dans cette opération, de se tenir à l'écart afin d'éviter le jet de gaz et de matières ; puis, ensuite, par un tube quelconque que l'on introduit et maintient dans la plaie si on n'a pas de trocart, afin de permettre aux gaz un échappement complet. La blessure faite se cicatrise facilement avec quelques lavages antiseptiques, dissolution d'eau phéniquée, par exemple, ou, à défaut, de la poussière de charbon de bois tamisée.

Diarrhée des veaux. — Chez les jeunes animaux à la mamelle, la diarrhée survient très fréquemment et les pertes de l'élevage à ce sujet sont assez considérables puisque le taux de mortalité atteint le chiffre extraordinaire de 40 pour 100. Il convient donc d'y porter la plus grande attention, et par des soins appropriés à réduire et à limiter à de moindres proportions un pareil dommage, si nuisible aux intérêts des éleveurs. Dans le cas de diarrhée séreuse, les déjections répandent tantôt une odeur aigrelette, tantôt une odeur infecte ; il convient tout d'abord de changer le régime de la mère et d'administrer au veau, pendant trois ou quatre jours consécutifs, 10 grammes de crème de tartre, mélangés à l'eau de riz, une heure avant la buvée du matin. Différents remèdes sont encore préconisés, notamment l'administration de 1 gramme sous-nitrate de bismuth le matin, autant le soir dans de l'eau de riz et pendant la durée de deux jours consécutifs.

On s'est encore bien trouvé de l'emploi du laudanum, 10 grammes dans un litre d'eau, qu'on administre en quatre fois dans la journée. Enfin, la décoction de racines de ratanhia, donnée en tisanes, a donné dans des cas graves et désespérés d'excellents résultats.

Dans le cas de diarrhée vermineuse qui se reconnaît au rejet, relativement modéré, d'une sérosité de couleur blanc jaunâtre et à l'absence de matières excrémentielles, de légers purgatifs et des tisanes d'absinthe ou de tanaisie, administrés pendant deux ou trois jours, suffiront pour débarrasser l'animal et amener un prompt rétablissement.

Nymphomanie. — On désigne, sous le nom de vaches nymphomanes ou taurelières, celles dont les fureurs utérines ou les manifestations excessives des ardeurs génésiques les rendent inaptes à la reproduction. Une des causes principales nous semble exister dans l'obstacle que mettent les éleveurs à satisfaire les premières apparitions génésiques chez les jeunes bêtes.

Les génisses se mettent en rut presque toujours au moment où leur première année se termine. Si l'instinct génésique n'a pas été satisfait, elles reviennent en chaleur, il se manifeste des troubles, des inquiétudes, certaines indispositions.

Tant que dure cet état de rut non satisfait, les bêtes mangent moins et dépensent plus, car il se fait un mouvement congestionnel près de la vulve. Cela, se répétant tous les mois au moins, ne peut manquer d'avoir pour conséquence de troubler sa croissance et son développement. En outre, chez les génisses ardentes, non satisfaites, elles s'habituent à un rut permanent qui les amène obligatoirement à la nymphomanie. Quoi qu'il en soit, aucun traitement médical ne peut triompher de cette hystérie, soit qu'elle ait pour cause celle énoncée plus haut, ou bien la mauvaise conformation de l'appareil génital, ou bien encore une atteinte de tuberculose dans les ovaires ou les trompes.

Il faut de toute nécessité recourir à la castration

ou, autrement dit, à la suppression des ovaires de la femelle.

Étant donné qu'une vache taurelière tarit rapidement dans sa production lactée, ne s'engraisse pas ou difficilement et devient méchante, c'est le seul moyen de supprimer ces inconvénients et d'obtenir une période lactée supplémentaire avec un engraissement plus facile.

Œstre. — L'œstre ou hypoderme du bœuf est un insecte de l'ordre des diptères qui a la singulière habitude de déposer ses œufs sur la peau des bovidés pour y passer le temps de leur incubation. A l'éclosion, la larve perce la peau pour pénétrer dans le tissu cellulaire, s'y nourrir et y croître jusqu'à sa transformation en nymphe. Durant ce temps, ils occasionnent ces petites tumeurs, de la grosseur d'une noisette ou d'une grosse noix, qui s'observent sur le dos, les épaules, la croupe des ruminants ; elles renferment la larve depuis juillet jusqu'à mars. Les animaux souffrent énormément et éprouvent des démangeaisons insupportables d'une pareille cohabitation, ils dépérissent même quand ils sont accablés d'un certain nombre.

Le traitement consiste à ouvrir les tumeurs avec un bistouri et d'en extraire la larve en pressant latéralement à la base et avec force.

Comme moyen préventif, il est à recommander, dans le courant de juin, de frictionner l'animal avec un mélange égal d'huile de lin et d'essence de térébenthine, afin de détruire les œufs avant leur éclosion.

Verrues. — Les verrues sont de petites excroissances cutanées, dures, indolentes, pouvant exister sur presque toutes les parties du corps. On doit tou-

jours les enlever et les cautériser dans la crainte qu'à la suite d'écorchures accidentelles elles ne soient la cause d'ulcères.

Le meilleur traitement, quand elles sont grosses, consiste à les inciser au moyen d'une ligature élastique ; en opérant de cette façon, on respecte l'intégrité des tissus sous-jacents. C'est le moyen employé le plus ordinairement sur le pis de la vache. Une très bonne méthode aussi et point dangereuse, mais un peu longue, consiste en des applications fréquentes d'acide acétique pur.

En cas de verrues rebelles à tout traitement, un remède héroïque consiste dans l'emploi d'acide chromique déliquescent. On cautérise avec un pinceau et on lave immédiatement à l'eau pour arrêter l'effet. quitte à recommencer jusqu'à guérison complète.

VIII

MÉTHODE A SUIVRE DANS L'APPRÉCIATION DES BOVIDÉS BRETONS

Si jusqu'à présent l'élevage des bovidés bretons n'a point fait de grands progrès, la cause en est probablement au manque judicieux d'une méthode pratique et scientifique pour arriver à ce résultat.

On peut dire, sans s'exposer à être démenti, que la généralité des éleveurs bretons ignorent quelles sont les qualités nécessaires que doivent posséder les animaux, vaches ou taureaux, pour en faire une bête parfaite et approcher de l'idéal du type.

D'un autre côté, les experts qui sont chargés dans les concours de faire un choix parmi les animaux exposés et ensuite de les classer, en admettant qu'ils soient pourvus des connaissances nécessaires à leur tâche, opèrent d'une façon telle qu'ils se laissent influencer le plus souvent par la beauté plastique des animaux, accordent une trop grande prépondérance à leur état d'engraissement, jugent à l'œil de la conformation, tant et si bien que chacun, en particulier ayant une manière de voir et d'apprécier, il en résulte que c'est le plus tenace dans ses idées qui, après maintes discussions, entraîne les autres à adopter son jugement.

En opérant à plusieurs reprises avec des jurys différents, il est évident que le classement aurait bien des chances de n'être jamais le même. C'est ce qui arrive dans la répétition des concours. Nous avons vu

les mêmes animaux représentés, la même année, aux expositions dans des localités différentes, avec d'autres jurys, et obtenir des succès d'estime trop variables. L'éleveur s'étonne tout autant que la chose s'explique par elle-même. L'inconvénient qui en découle est de jeter le trouble dans sa manière d'opérer et de faire subir des fluctuations à son élevage au détriment de l'homogénéité de son troupeau.

On a depuis longtemps reconnu les inconvénients de ce mode d'appréciation global. On a bien essayé de procéder par éliminations, puis ensuite par comparaison : les résultats étaient sensiblement les mêmes. On ne peut empêcher chaque expert d'avoir sa manière de voir, d'apprécier, de juger d'après un type dont l'image est toujours présente à sa vue et d'après laquelle il accorde ses préférences aux animaux s'en rapprochant le plus.

D'autres fois on opère par points ; chaque membre du jury donnant une note unique pour l'ensemble des qualités de chaque bête exposée, réalisant en un chiffre ou deux la totalité des perfections qui lui est attribuée individuellement, on additionne ensuite autant de chiffres que d'experts, et la plus forte moyenne obtenue donne le classement. Le résultat ne peut être différent, puisqu'il repose sur la même erreur : l'appréciation à l'œil. Ce mode opératoire ne présente donc aucun avantage sur les premiers employés.

Il fallait donc trouver mieux, et quand on est réduit chez soi à l'insuffisance des moyens, on se trouve dans l'obligation d'aller emprunter chez les autres.

C'est pourquoi la Suisse a eu nos préférences pour le moment, peut-être a-t-on glané quelques modifications dans d'autres pays voisins. En tous cas, on nous a doté tout dernièrement d'un nouveau mode

d'appréciation du bétail et on a convié les experts à s'en servir.

Il s'agit ici, en l'espèce, pour l'expertise d'une vache par exemple, non plus d'une seule cote d'ensemble, mais de sept cotes diverses intéressant l'étude de treize parties différentes de la conformation de la bête. Tantôt, suivant l'importance qu'on vous oblige à y attacher, une partie aura sa numération spéciale, d'autres devront être réunis par deux, et enfin on en assemblera jusqu'à trois.

En face de ces sept qualités à pointer se trouve un coefficient d'une valeur donnée, devant être proportionnel à l'importance des organes et qualités à considérer et ayant pour effet d'en modifier les résultats du simple au triple.

Au reste, voici la description de la méthode dans toute sa complexité.

Feuille n° Age

ORGANES ET QUALITÉS A CONSIDÉRER	Coefficients	POINTS ACCORDÉS	
		MAXIMUM 10	TOTAL
Tête et cornage. . . .	1,5		
Encolure, poitrine et côtes	0,5		
Ligne du dos, ampleur du bassin			
Aplombs, harmonie générale	1		
Finesse et onctuosité de la peau et du poil . .	1		
Caractères laitiers . . .	2		
Robe	3		
	1		
	10		

Les notes étant données, on doit multiplier chacune par le coefficient en présence, ajouter le total en face et additionner ces totaux pour en former un total général qui servira alors de cote unique pour le classement définitif.

Si cette méthode a des avantages sur celles qui précèdent, parce qu'elle oblige chaque membre du jury à une analyse en détail des diverses parties de la conformation d'un animal et en exclut l'oubli, elle jouit certainement de l'inconvénient d'être assez compliquée et d'être toujours basée dans ses évaluations comme ses devancières sur des appréciations visuelles et par conséquent sujettes à erreur ; de telle façon qu'on court le risque de se tromper sept fois plus facilement d'abord et d'augmenter ensuite son erreur proportionnellement à la valeur des coefficients.

Elle n'a pas l'avantage de la précision, car elle est peu explicite non seulement sur les cotes à attribuer, mais aussi sujette à confusion dans l'énumération des qualités.

Nous nous expliquons :

D'abord **tête et cornage.**

Sur quoi devons-nous tabler pour donner un minimum ou un maximum ? L'explication manque totalement.

Encolure, poitrine et côtes. — Assemblage abracadabrant de deux qualités secondaires : encolure et côtes, avec une de première importance : la poitrine. N'est-ce pas dans ce cas soumettre la compétence du jury à une trop rude épreuve?

Ligne du dos et ampleur du bassin. — N'ont aucune concordance entre elles pour les unir aussi

intimement, car la ligne du dos peut être défectueuse et l'ampleur du bassin parfaite et *vice versa*. Comment dans ces conditions conc lier la détermination d'une cote unique à peu près précise ?

Caractères laitiers. — Les marques extérieures qui décèlent les qualités laitières et beurrières d'une vache ont certes une réelle valeur. Mais on est obligé de reconnaître que, si ces indications sont précieuses, elles ne sont pas précises, et que, si l'on veut avoir recours à une sérieuse sélection, elles sont insuffisantes, car elles sont incapables de nous renseigner exactement et avec certitude du rendement en lait et en matière grasse.

On n'obtient donc avec elles que des renseignements approximatifs et l'expérimentation directe est encore le seul moyen auquel nous puissions avoir recours dans l'obtention de résultats absolument certains et précis.

D'un autre côté, la bonne conformation d'une bête, son hérédité, son individualité, jouent aussi un rôle important en la circonstance, dont on a déjà tenu compte pour la première et aucunement pour les deux autres.

Une note donnée dans ces conditions ne peut entrer utilement en ligne de compte, et surtout lorsqu'on la multiplie par un coefficient triple qui en modifie faussement l'appréciation. Quant aux autres qualités à considérer, *aplombs, harmonie générale, pelage, finesse et onctuosité de la peau et du poil,* elles ont une valeur intrinsèque qu'on ne peut négliger et qui doivent être forcément le complément de toute appréciation zootechnique d'un animal.

De l'étude de cette méthode on peut tirer les conclusions suivantes : complexe, confuse et peu précise.

Il conviendrait donc de rechercher s'il ne serait pas possible d'adopter une autre façon de procéder ne laissant aucune marge à l'arbitraire, facilement compréhensible aussi bien des éleveurs que des membres du jury, qui aurait la supériorité par comparaison de ne point s'écarter d'un idéal choisi et serait susceptible de donner des résultats identiques ou à peu près, malgré la diversité des commissions.

En un mot, une méthode qui aurait l'avantage d'analyser avec précision les organes principaux d'un animal, leur jeu et leurs fonctions dans ce qu'ils ont d'indispensable vers l'acheminement du but à atteindre. Dans la description zootechnique des bovidés bretons, nous avons énuméré les qualités que l'on rencontre chez les meilleurs animaux et le moyen de les apprécier à leur juste valeur et avec certitude par la méthode des mensurations. Il nous semble donc qu'il est tout naturel d'avoir recours à cette méthode, surtout lorsqu'on se trouve en présence d'un lot d'animaux de choix dont le classement serait parfois susceptible de jeter dans la perplexité le meilleur des jurys.

Par ce moyen, l'appréciation d'un animal donné se fait avec une précision mathématique, et la faveur, l'arbitraire et l'incompétence se trouvent forcément exclus au plus grand profit de l'élevage dans son encouragement, sa fixité et son avenir.

En se reportant aux mensurations données à l'appui de la description des bovidés bretons pour en reconnaître la valeur, on aura une idée exacte du mode opératoire à employer. Néanmoins, il ne nous semble pas oiseux d'y revenir en exposant de nouveau la méthode analytique légèrement modifiée et en la faisant suivre de quelques explications succinctes :

Charpente osseuse ou ossature ;
Rapport entre la longueur du corps et la capacité thoracique ;
Largeur des hanches ;
Caractères laitiers ;
Pelage : finesse et onctuosité.

Charpente osseuse. — La charpente osseuse, qui sert d'appui et d'abri à tous les autres organes, a une importance capitale, car c'est d'elle que dépend la bonne conformation du sujet ; la régularité des formes étant une des qualités principales qu'on doit rechercher chez les animaux reproducteurs tant pour eux-mêmes que pour leurs produits.

Les bovidés bretons, purs de tout croisement, quelle que soit la variété à laquelle ils appartiennent, se font toujours remarquer par la finesse extrême de leur ossature. Tête petite, moyenne $0^m,20$ de largeur sur $0^m,40$ de longueur ; cornes fines à insertion oblique, ligne des vertèbres droite avec queue hautement et finement attachée sans être noyée dans des maniements ; membres inférieurs excessivement fins et peu élevés, la hauteur de terre au sternum ne dépasse guère $0^m,50$ et se trouvant souvent au-dessous de cette dimension. Quant à la hauteur totale, variable suivant l'individu ou la variété, elle n'a aucune importance si les autres dimensions figurant sa conformation sont en parfaite harmonie avec elle.

Rapport entre la longueur du corps et la capacité thoracique. — Les nombreuses mensurations prises depuis plus de vingt ans sur des sujets d'élite nous ont permis d'établir que chez le mâle la capacité thoracique est et doit toujours être notablement supérieure à la longueur du corps ; chez la femelle,

la capacité thoracique est sensiblement inférieure, égale quelquefois et, chez les sujets de choix seulement, supérieure à la longueur du corps. Le rendement d'une vache étant en raison directe de sa capacité thoracique, la cote à attribuer dans ce cas sera d'autant plus élevée que la différence en faveur de cette dernière sera plus grande.

Largeur des hanches. — L'ampleur du bassin a une corrélation étroite avec la largeur des hanches, puisqu'elle est proportionnelle à cette largeur même. La base de sustentation du bassin ou autrement dit les hanches doit être la plus large possible, et, comme elles sont faciles à mesurer, on se rendra un compte plus exact de l'ampleur du bassin par la mensuration des hanches d'une extrémité à l'autre.

Caractères laitiers. — Dans les grands concours, tels que les concours spéciaux, les aptitudes beurrières des vaches peuvent être évaluées avec précision, puisque les appareils *ad hoc* ne font pas défaut; quant à l'aptitude laitière, la traite peut seule en donner une indication précise, et le temps d'exposition des animaux le permet généralement. Les membres du jury peuvent donc ne s'en point préoccuper au moment de leur examen et compléter leur classement quand ils seront en possession des résultats de l'expérimentation. Il en va tout autrement quand il s'agit de génisses ou de taureaux; les signes extérieurs sont les seuls moyens en leur pouvoir, si approximatifs qu'ils peuvent être dans leur appréciation.

Pelage, finesse et onctuosité de la peau et du poil. — Dans la variété pie-noire comme dans la variété pie-rouge, le pelage doit présenter des couleurs absolument franches et sans bariolages, comme nous l'avons déjà décrit. Quant à la variété froment, le manteau doit être couleur froment pur; on peut admettre exceptionnellement une trace d'écharpe aux épaules ou à la croupe, même une étoile en tête. Le dessous du ventre est blanc ainsi que les pattes et quelquefois le bout de la queue. Toute bête qui, par des couleurs anormales, s'écarte de ces données, doit être rejetée impitoyablement de la reproduction et empêchée de concourir. Il n'y a donc pas lieu ici de donner une cote pour le pelage : on l'accepte ou on l'élimine; la finesse de la peau et son onctuosité comme celle du poil devant seule entrer en ligne de compte pour une cote particulière.

En élaborant cette nouvelle méthode, nous n'avons pas la prétention de la regarder comme définitive et sans retouche; mais elle a du moins le mérite de proposer une solution au problème.

TABLE DES MATIÈRES

I. — Introduction. 1

II. — Taureau breton : du choix d'un reproducteur, description zootechnique, mensurations . . . 8

III. — Vache bretonne : description zootechnique, mensurations 19

IV. — Bœuf et veau 35

V. — Grands concours, concours spéciaux, concours de comices, leur influence sur l'amélioration des variétés bretonnes 42

VI. — Assurances mutuelles agricoles contre la mortalité du bétail, réassurance et crédit agricole . . . 50

VII. — Hygiène du bétail breton, principales maladies auxquelles il est sujet, remèdes pratiques . . 58

VIII. — Méthode à suivre pour l'appréciation des bovidés bretons. 75

LA CHAPELLE-MONTLIGEON (ORNE). — IMP. DE MONTLIGEON. — 4-09.